



# Orientations stratégiques des ONG pour **l'éducation** au **développement**

**2013-2018**



[www.acodev.be](http://www.acodev.be)



# Table des matières

<b>I. Introduction</b> .....	<b>3</b>
<b>II. Eléments du contexte international</b> .....	<b>6</b>
<b>III. Cadre conceptuel</b> .....	<b>10</b>
1. Evolution de l'ED.....	10
2. Définition de l'ED.....	13
3. Valeurs, principes et approches générales.....	15
3.1. Les valeurs et attitudes.....	15
3.2. Principales missions et modes d'intervention des ONG d'ED.....	16
3.3. Principes pédagogiques privilégiés.....	19
3.4. Les concepts de base thématiques.....	21
4. Spécificité et rapport aux autres types d'éducation.....	22
5. Principaux champs d'action.....	22
6. Principaux acteurs de l'ED.....	23
7. Le cadre institutionnel belge.....	24
8. Cadres de référence internationaux.....	27
<b>IV. Orientations stratégiques</b> .....	<b>31</b>
1. Objectif général et objectifs spécifiques.....	31
2. Axes stratégiques et mesures prioritaires.....	32
3. Suivi et évaluation des orientations stratégiques.....	48
<b>Annexes</b> .....	<b>50</b>
Documents de référence.....	50
Participants à la démarche d'élaboration du document d'orientations stratégiques d'ACODEV via les ateliers organisés.....	52



# I. Introduction

**Le processus de réflexion stratégique ONG pour l'Éducation au développement (ED), au cœur de ce document, s'inscrit dans une dynamique de réflexion et de production menée depuis de nombreuses années au sein du Groupe de Travail Education au Développement (GTED) d'ACODEV, la fédération francophone et germanophone des ONG belges de coopération au développement.**

**Le GTED fonctionne de manière régulière et participative depuis 1997. Il rassemble les ONG membres d'ACODEV actives en ED.**

L'éducation au développement (ED) est une démarche socio-éducative<sup>1</sup> politique qui, par des changements de valeurs et d'attitudes sur les plans individuel et collectif, contribue à la réduction des inégalités dans le monde, en particulier entre le Nord et le Sud, dans le respect de la dignité humaine. Cherchant à mobiliser les citoyens dans la construction d'un monde plus juste, l'ED est de plus en plus reconnue comme un instrument incontournable de la coopération au développement. Les travaux pour clarifier les concepts gravitant autour de l'ED mais aussi les engagements politiques pris en sa faveur aux niveaux belge et européen en témoignent. Des avancées doivent toutefois encore être menées. Cette réflexion est encouragée notamment grâce au travail de fond mené par la Confédération européenne des ONG (CONCORD/DARE Forum) et le programme DEEEP (Programme européen d'échanges en éducation au développement) qui incitent les différents acteurs concernés à élaborer des stratégies spécifiques en ED.

Au niveau européen, la Commission européenne, à travers différents textes ou études, reconnaît l'importance de l'ED ; elle envisage elle-même de définir dans les prochains mois sa propre stratégie en la matière. Cette avancée est d'importance quand on sait que la Commission européenne, tant dans son rôle politique que celui de bailleur de fonds, peut avoir un impact important vis-à-vis des Etats membres. Le Parlement européen quant à lui a adopté une Déclaration sur l'ED en 2012 enjoignant la Commission européenne et les Etats Membres à initier ou renforcer leurs stratégies en ED.

Au niveau belge, le ministre de la Coopération au développement et la DGD, son Administration, soutiennent depuis longtemps les activités d'ED, majoritairement celles des ONG. En 2010, 28,4 millions€ ont été dépensés pour ce secteur, ce qui place la Belgique parmi les plus importants pays contributeurs de l'ED en Europe. La coopération officielle belge a mené, ces deux dernières années, avec le secteur ONG, un travail de réflexion sur les principes de l'efficacité de l'ED (« L'Éducation au développement. Définitions et concepts », 2011) et s'est dotée récemment d'une note stratégique interne pour l'ED.

Quant aux ONG belges, principales actrices de l'ED, sur base de leurs spécificités, disposent chacune de leur propre cadre stratégique pour orienter leurs actions tant au Nord qu'au Sud.

## 1. Objectifs de la réflexion stratégique ONG ED

A travers le GTED d'ACODEV, les ONG francophones ont œuvré ces dernières années pour se doter d'une vision partagée du concept d'ED, des valeurs, principes et approches qui la sous-tendent, pour clarifier la spécificité de l'ED par rapport à d'autres types d'éducation, pour déterminer ses principaux champs d'action et les acteurs qui la portent<sup>2</sup>. En 2010-2011, elles se sont engagées, avec leurs collègues néerlandophones, dans le dialogue avec les pouvoirs publics belges, autour des principes de l'efficacité de l'ED.

<sup>1</sup> Le terme « Éducation » fait référence aux différentes formes de socialisation qui permettent à chaque personne en tant qu'individu et être social, de s'insérer dans la société et de la transformer par l'acquisition et production de nouvelles connaissances, valeurs et normes.

<sup>2</sup> Les publications suivantes font état de cette vision : Référentiel ED -2005; Etude sur les Concepts, méthodologies, principes de l'ED en Communauté française -2005; Table ronde sur l'ED en Communauté Française -2005; Manifeste pour l'ED -2011, etc.

Les ONG francophones sont donc fortes d'un cadre conceptuel, socle de base qui a pour vocation d'être enrichi en fonction des évolutions contextuelles. Elles ont souhaité toutefois franchir une étape supplémentaire : donner une direction à leur travail commun, réaliser collectivement une réflexion stratégique sur les enjeux de l'ED pour les 6 années à venir et la manière de les rencontrer. « La vision stratégique est une représentation du futur souhaité, à la fois rationnelle et intuitive, englobante et prospective. Elle implique les forces vives de la communauté et elle propose un cadre d'intervention convergent et cohérent, dans la mise en œuvre d'une ambition commune »<sup>3</sup>. La trajectoire d'ACODEV a tâché de dessiner les contours de cette ambition commune et les moyens de la mettre en œuvre. C'est l'objet de ce document.

Les principaux objectifs poursuivis par cette réflexion stratégique ont été définis comme suit :

- favoriser la reconnaissance de l'ED et sa légitimité au niveau institutionnel et politique,
- disposer d'un document de référence commun pour les ONG membres de la fédération d'ACODEV et de son GTED qui donne une direction à leur action collective pour les prochaines années en vue de renforcer la qualité et la reconnaissance de l'ED,
- favoriser les synergies et la coordination entre les ONG francophones actives en ED,
- disposer d'un document de référence à partager avec d'autres acteurs impliqués en ED.

## 2. Contenu et démarche d'élaboration du document

Le document est composé de deux parties :

- une partie descriptive : le cadre conceptuel de l'ED (partie I)
- une partie prospective : les orientations stratégiques (objectifs spécifiques à 6 ans et lignes stratégiques) (partie II).

La partie descriptive a été rédigée par la consultante, Adélie Miguel Sierra, sur base d'une capitalisation de documents produits notamment (mais pas exclusivement) par le GTED (voir bibliographie en annexe). Elle fait le point sur l'évolution du concept de l'ED et ses pratiques.

La partie prospective fixe deux objectifs spécifiques et des lignes stratégiques pour renforcer l'ED d'ici 6 ans. Pour chaque orientation stratégique, le document fait état de :

- justifications (constats et défis),
- mesures et types d'action prioritaires.

La partie prospective a été élaborée sur base d'un processus participatif mené entre juin 2011 et juin 2012 ouvert à l'ensemble des ONG membres de la fédération actives en ED. 22 ONG se sont particulièrement mobilisées par leur implication lors de trois ateliers participatifs :

- **le 24 juin 2011** : diagnostic des facteurs contextuels internes et externes qui interagissent sur le travail en ED et identification des défis à relever,

<sup>3</sup> *Aménagement et développement du territoire – La vision stratégique du développement culturel, économique, environnemental et social, Ministère des Affaires municipales et des Régions, Québec, 2005.*

- **le 4 octobre 2011** : définition des orientations stratégiques prioritaires en ED pour le secteur ONG et traduction de ces orientations en objectifs et axes stratégiques,
- **le 16 février 2012** : identification des modalités d'action à mettre en œuvre articulées aux axes stratégiques.

Une réunion de travail du GTED en 19 juin 2012, ainsi que la possibilité de réagir par courriel, a permis à un nombre plus important d'ONG de contribuer à la consolidation de ce document validé par les instances d'ACODEV le dernier trimestre 2012.

La trajectoire a été facilitée par Adélie Miguel Sierra, consultante spécialisée en ED et en planification stratégique, dont les missions ont été les suivantes :

- Rédiger la partie conceptuelle du rapport
- Encadrer la réflexion prospective en animant les ateliers participatifs
- Synthétiser et consolider les apports des ateliers par des données complémentaires afin d'étoffer et de contextualiser le contenu abordé par les membres
- Rédiger le rapport final.

Un comité de pilotage, composé de 4 ONG (Autre Terre, Iles de Paix, Quinoa, Vétérinaires Sans Frontières) et le Secrétariat d'ACODEV, a encadré l'ensemble du processus.

### 3. Responsabilité collective

Ce document a été produit par et pour les ONG francophones. Il engage donc leur responsabilité collective pour en concrétiser les axes stratégiques à travers l'élaboration de plans d'action annuels au sein d'ACODEV et du GTED, suivis et évalués à échéance régulière. Au-delà du rôle du secrétariat de la Fédération, l'implication des ONG est essentielle pour l'atteinte des objectifs spécifiques recherchés par les orientations stratégiques transversales. Cette implication peut se concrétiser soit par une participation à différents groupes de travail internes au secteur soit par une contribution spécifique au service de la collectivité en fonction de leurs expertises et programmes d'action.

Ce document stratégique ONG pour l'ED a pour vocation d'outiller de manière transversale l'ensemble du secteur. Il ne remplace en rien les cadres stratégiques spécifiques de chaque ONG tournés vers des publics, thématiques et modalités d'intervention qui leurs sont propres.



## II. Éléments du contexte international

Ce travail de réflexion stratégique s'inscrit dans un contexte international<sup>4</sup> qui influence les missions de l'ED et lui impose de nouveaux défis. Ce chapitre pointe certains éléments significatifs dans le domaine du développement qui repositionne le rôle de l'ED dans la promotion d'une conscience citoyenne internationale.

Ce début de 21<sup>e</sup> siècle est marqué par l'émergence d'un monde multipolaire et une succession de crises globales : financière, économique, écologique, sociale, culturelle et démocratique. Elles bouleversent les relations internationales et plongent une partie de la population mondiale dans la pauvreté et la précarisation. Le modèle de développement de société, imposé aujourd'hui comme référence à l'ensemble de la planète, montre ses limites à améliorer des conditions sociales et matérielles de vie de l'ensemble de la population. Le paradigme du développement basé sur la croissance est remis en question avec des positionnements très opposés en fonction des idéologies qui s'affrontent. Tantôt dans un rapport de confrontation tantôt dans une relation de partenariat, les autorités publiques et les acteurs de la société civile tentent de repenser leurs missions et modalités d'action, au Nord comme au Sud, afin d'intégrer les nouvelles évolutions internationales.

Dans ce débat, le rôle de la société civile, issue notamment des pays nantis, devient un enjeu à plusieurs égards : en tant qu'opinion publique informée des choix politiques et de leurs impacts au niveau de la solidarité internationale, en tant que communauté mieux outillée pour comprendre les mécanismes à l'œuvre dans la société globalisée et enfin en tant qu'actrice sociale mobilisée dans la définition de ses propres choix stratégiques futurs.

Comme le souligne Majo Hansotte, chargée de mission sur la participation citoyenne au sein de la Fédération Wallonie Bruxelles, « Être citoyen, c'est penser, parler et agir avec d'autres pour défendre le bien commun ou l'intérêt général contre les égoïsmes particuliers. Réfléchir en « je » mais aussi en « nous » et en « nous tous » : qu'est-ce qui serait juste le plus possible pour nous tous ? La citoyenneté est donc une démarche jamais terminée, une dynamique permanente. Elle nécessite de savoir discuter, débattre, questionner, s'informer, dénoncer, refuser, proposer, inventer, s'exprimer dans différents langages, mener des projets, interpeller, coopérer : toutes sortes d'intelligences que l'on peut appeler intelligences citoyennes...<sup>5</sup> ».

L'information, la sensibilisation, la formation et la mobilisation de cette société civile est donc au cœur des préoccupations du champ nommé « Education au développement ». Le contexte international et ses effets au niveau national influencent les contenus et les méthodes qui le définissent. La question principale ne se situe plus uniquement sur comment être solidaire avec les pays du Sud mais aussi comment contribuer à la construction d'une société plus juste qui intègre de manière articulée sa dimension internationale et ses spécificités locales.

La lutte contre la pauvreté, les effets de la crise financière ainsi que l'émergence de nouvelles formes d'engagement collectif sont quelques-uns des éléments qui influencent les prises de position des acteurs et leurs modes d'intervention.

### La lutte contre la pauvreté

Face au constat que les politiques de coopération au développement menées ces dernières décennies n'ont pas réussi à renforcer les capacités économiques et financières des pays à faible revenu, l'objectif d'émancipation et de bien-être des populations dans laquelle s'enracinaient les institutions des Nations Unies depuis leur création va être réduit, en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, à la lutte contre l'extrême pauvreté. L'Assemblée générale des Nations Unies adoptera la Déclaration du Millénaire définissant, à l'aide de cibles et d'indicateurs, huit objectifs du millénaire (OMD) portant sur les principaux enjeux sociaux du développement à atteindre en 2015. Une décennie plus tard, l'évaluation de leur état d'avancement révèle que, malgré certains progrès, la plupart des objectifs ne seront pas atteints, seule la cible concernant la réduction de moitié de l'extrême pauvreté dans le monde est





susceptible de l'être. La déclaration de Paris (2005) se penchera sur les principes à adopter pour une meilleure harmonisation et efficacité de l'aide.

### Un modèle en crise... aussi en Occident

La grave crise provoquée dès l'été 2007 par les subprimes aux États-Unis a engendré une onde de choc dans l'ensemble de la planète. Des plans de sauvetage du secteur bancaire ne suffiront pas à endiguer la récession mondiale. En Europe, certains pays sont au bord de la faillite. Des plans d'austérité très drastiques tentent de relancer la croissance avec pour effets une augmentation importante du chômage et une privatisation de certains secteurs.

Si la crise financière frappe de plein fouet les pays industrialisés, elle n'épargne pas les pays en développement, qu'ils soient « émergents » ou « moins avancés ». Différents canaux de propagation vont provoquer la chute des cours des matières premières et des revenus d'exportation et la diminution des investissements en provenance des pays industrialisés. A l'impact de la crise financière s'ajoute celui des autres crises globales, à commencer par les crises alimentaire et climatique dont les effets sont dramatiques dans les pays en développement.

« Si la crise globale aggrave les inégalités, la pauvreté et les discriminations, elle offre aussi des opportunités : le capitalisme est fortement ébranlé, le défi est de faire entendre l'exigence d'un autre mode de développement économique et social, d'imposer des règles contraignantes à la folie financière et à la concurrence débridée, de remettre au centre le bien être humain et la protection de la biosphère, de tisser des relations internationales solidaires.<sup>6</sup>»

### Des sociétés civiles en mouvement

A la surprise quasi générale, les soulèvements arabes, malgré leur caractère inachevé, bousculeront l'ordre des possibles en renversant des régimes autoritaires vieux de plusieurs décennies. Cette réappropriation de l'espace public par les concitoyens du Moyen-Orient va inspirer des mouvements en Occident. Le Mouvement des Indignés dans les pays du Sud de l'Europe, le Mouvement des Occupy, principalement aux États-Unis, dénonçant les abus du système financier ou le Mouvement des lycéens et étudiants, particulièrement réprimé au Chili et au Canada, contre la privation du système éducatif, sont des exemples de mobilisation qui revalorisent la démocratie participative à partir de modes décisionnels et méthodes d'intervention innovantes.

Parallèlement, pour faire entendre leurs voix, différents mouvements et organisations de la société civile, sous la forme de sommets alternatifs ou de contre sommets, s'invitent dans les grandes conférences internationales afin d'essayer de peser sur les décisions. Le Forum social mondial et ses forums régionaux sont également des moments importants de convergences entre différents mouvements et groupes sociaux pour définir un agenda commun d'actions.

### Des décideurs en recherche de consensus

Les responsables de la planète se réunissent régulièrement pour trouver des solutions aux grands défis de l'humanité. Malheureusement, malgré certaines avancées, ces différentes conférences ont des résultats mitigés par rapport aux objectifs fixés et aux attentes des populations. Le passage de la parole aux actes semble difficile. Le non-respect des engagements pris soulève la question de la gouvernance internationale pour permettre un rapprochement significatif des réalisations et des intentions déclarées.

<sup>6</sup> Rapport atelier « *Ecologie, social, libertés : la solidarité internationale comme sortie de crises* », Université du CRID, Pessac, 2010.



## Place de l'éducation et de l'ED dans le contexte international

Une des inquiétudes de la dernière décennie a été de définir le rôle de l'éducation dans le contexte international actuel. Quelles devraient être ses principales finalités ? Quels types de démarches, d'analyses et de compétences sont nécessaires pour faire face aux problèmes globaux et locaux ? Peut-elle contribuer à la construction d'un monde plus juste et solidaire ? De nombreuses institutions et chercheurs se sont emparés de ces questions notamment au sein de l'UNESCO.

La Commission Internationale sur l'Éducation au XXI siècle, présidée par Jacques Delors<sup>7</sup> (1996) souligne l'importance de l'éducation pour faire progresser l'humanité vers les idéaux de paix, de liberté et de justice sociale. Dans le contexte international, il est nécessaire de surmonter les tensions et les fractures qui se produisent:

- La tension entre mondial et local: devenir, petit à petit, un citoyen du monde sans perdre ses racines par une participation active dans la vie de la nation et de la communauté.
- La tension entre universel et particulier, entre la mondialisation de la culture et le respect des cultures locales qui sont dynamiques. Et, dans cette même catégorie, la tension entre tradition et modernité.
- La tension entre le long et court terme, entretenue de nos jours par la prédominance de l'éphémère. On cherche des réponses et solutions rapides, mais nombreux sont les problèmes qui requièrent des consensus et des stratégies à moyen terme, entre autres les politiques éducatives.
- La tension entre concurrence et égalité sociale présente dans les politiques économiques, sociales et éducatives.
- La tension entre le développement des connaissances et les capacités d'assimilation de l'être humain.


Le rapport propose quatre piliers sur lesquels l'éducation devrait se fonder: apprendre à connaître, apprendre à être, apprendre à faire et apprendre à vivre ensemble.

À la demande de l'UNESCO, le sociologue Edgar Morin propose un ensemble de savoirs nécessaires pour l'éducation de l'avenir<sup>8</sup>:

- Les cécités de la connaissance : l'erreur et l'illusion sont des processus permanents qui parasitent le comportement, l'esprit humain et la société. Il s'agit d'armer chaque esprit dans le combat vital pour la lucidité.
- Les principes d'une connaissance pertinente : il s'agit de remplacer une pensée qui sépare et qui réduit par une pensée qui distingue et qui relie. Il faut conjuguer l'analyse et la synthèse.
- Enseigner la condition humaine : cela devrait déboucher sur la prise de connaissance, donc de conscience, de la condition commune à tous les humains et de la très riche et nécessaire diversité des individus, des peuples, des cultures et par conséquent de notre enracinement comme citoyens de la Terre.
- Enseigner l'identité terrienne : civiliser et solidariser la Terre, transformer l'espèce humaine en véritable humanité nous conduisant à une solidarité, à une écoute, de chacun à chacun, de tous à tous. Tel devrait être l'objectif de toute éducation aspirant certes au progrès mais surtout à la survie de l'humanité.
- Affronter les incertitudes : s'attendre à l'inattendu, à l'improbable, source de progrès.
- Enseigner la compréhension de soi, de l'autre : réduire l'égoïsme et l'indifférence, acquérir l'esprit de tolérance sont les bases de l'éducation pour la paix.
- L'éthique du genre humain : l'éthique doit se former dans les esprits à partir de la conscience que l'humain est à la fois individu, partie de la société, partie d'une espèce. Le moyen de la développer se fera par l'usage de la démocratie.

<sup>7</sup> DELORS J., *L'éducation : un trésor est caché dedans*, UNESCO, 1996.

<sup>8</sup> MORIN E., *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*, Seuil, 1999.



Selon l'auteur, une approche transdisciplinaire est indispensable pour saisir les problèmes dans leur globalité. Il faut donc rassembler des savoirs dispersés dans chaque discipline pour « enseigner la condition humaine et l'identité terrienne ». De même, plutôt que de réduire l'éducation à la transmission de connaissances établies, dans une conception souvent déterministe de l'évolution des sociétés, il est préférable d'expliquer le mode de production des savoirs, la « connaissance de la connaissance », en soulignant les incertitudes et « les erreurs » inhérentes à la recherche scientifique.

Aujourd'hui, le contexte de mondialisation impose un nouveau défi à l'ED : promouvoir une conscience citoyenne internationale où chacun et chacune a le pouvoir et les capacités, en coresponsabilité, de lutter contre toutes formes d'exclusion. Elle nous apprend que notre société ne se limite pas à notre quartier ou notre pays sinon qu'elle embrasse l'ensemble de la planète et toute l'humanité. Cependant, ce travail doit s'inscrire dans des réalités sociales concrètes pour dénoncer les mécanismes d'exclusion au niveau local tout en les articulant à un contexte global de lutte et de solidarité : relier citoyenneté et vie quotidienne en mobilisant des acteurs de terrain, des associations locales et mondiales, des éducateurs, des scientifiques et philosophes, des journalistes, etc. représente une perspective incontournable d'une démarche socio-éducative.

## III. Cadre conceptuel

### 1. Evolution de l'ED

L'histoire de l'ED est indissolublement liée à l'évolution des théories sur le développement, de la structuration du secteur de la coopération et des relations Nord-Sud. En connaître certains éléments nous permet d'établir un cadre de référence qui facilite l'analyse et la contextualisation des diverses expériences socio-éducatives qui se sont mises en place depuis plusieurs décennies. Manuela MESA, experte espagnole en ED, propose un modèle de cinq générations<sup>9</sup> qui ne doit pas être lu de manière linéaire. Il s'agit plutôt d'un processus accumulatif dans lequel le discours et la pratique de l'ED ont évolué de manière inégale. Dans les actions proposées par un acteur déterminé, on peut retrouver simultanément des caractéristiques de l'une ou l'autre génération. Chaque génération a renouvelé son discours et sa pratique, et donc reste d'actualité sous de nouvelles formes. De plus, l'ED prend des formes spécifiques selon les contextes nationaux et/ou culturels. Les caractéristiques des cinq générations<sup>10</sup> s'appliquent à l'évolution du secteur de l'ED en Belgique<sup>11</sup>.

#### Première génération : approche caritative - assistantielle

Les premières activités de sensibilisation sociale et de récolte de fonds des ONG apparaissent dans les années 40-50. Elles ne peuvent être considérées comme des activités d'éducation au développement au sens strict car elles sont dépourvues d'une intention éducative. Cependant, elles constituent un précédent qui va interagir en permanence avec l'évolution du concept de l'éducation au développement jusqu'à aujourd'hui.

Les organisations à l'époque en majorité de type missionnaire, attirent l'attention du public sur la vie difficile des populations les plus défavorisées des anciennes colonies, sollicitant son aide pour améliorer leur situation. Afin de solliciter la compassion du public à travers des campagnes de récolte de fonds, les organisations utilisent des images catastrophiques très stéréotypées, décontextualisées dans lesquelles les personnes du Sud apparaissent comme des victimes impotentes. Elles proposent une vision linéaire de la réalité à partir d'explications mono-causales.

#### Seconde génération : approche développementaliste


La fin de la seconde guerre mondiale marque le triomphe de l'alliance entre Occidentaux et Soviétiques contre le nazisme. Très rapidement, l'Union soviétique et les Etats-Unis vont s'opposer afin d'étendre leur zone d'influence dans le monde. C'est le début de la guerre froide. Sans conflits militaires directs, ces deux grandes puissances vont entamer un affrontement idéologique (capitalisme contre communisme), culturel et stratégique. Le monde se divise alors en deux camps : le bloc de l'Ouest qui défend le libéralisme économique et le bloc de l'Est qui privilégie une économie socialiste.

Au même moment, une grande marée de la décolonisation s'initie : des pays arrachent leurs indépendances aux empires coloniaux, notamment britanniques, français et belges. Ces pays cherchent à construire une force politique dans le nouveau système international. La conférence de Bandung (1955) marque le début du mouvement des pays non-alignés. Les leaders indépendantistes de 29 pays d'Asie et d'Afrique manifestent leur volonté de ne pas suivre la politique des deux blocs. Malgré les efforts de leaders tels que Nehru en Inde, Nasser en Egypte ou Tito en Yougoslavie, des intérêts divergents mèneront à la division du tiers-monde selon les deux modèles socio-économique : soit capitaliste soit socialiste.

9 MESA M., « La educación para el desarrollo : entre la caridad y la ciudadanía global », non daté. Cet article est une version adaptée et actualisée du chapitre « Evolution du concept de l'ED » rédigé par l'auteure pour l'étude commanditée en 2000 par la Sous-direction générale espagnole de la planification et de l'évaluation des politiques de développement « Education au développement et les Administrations publiques ».

10 Adaptées par A. MIGUEL SIERRA à partir de cadres de référence et analyses belges.

11 Le modèle de M. Mesa se rapproche de celui de G. Stangherlin développé pour caractériser l'évolution des ONG belges. Voir STANGHERLING G., Les organisations non gouvernementales de coopération au développement. Origine, cadre juridique, cofinancement et enjeux, in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°1714-1715, 2001.



Alors qu'au début, ni Washington ni Moscou n'accordent la moindre attention au tiers-monde et à ses revendications, la réalité des nouvelles nations va rapidement s'imposer comme un enjeu politique (garder sous sa sphère d'influence les anciennes colonies), économique (maintenir des réservoirs de main d'œuvre et de matières premières) et financière (zones de consommation potentielle) pour les deux blocs. En 1949, Harry Truman, président des Etats-Unis, distingue dans un discours, pour la première fois, les pays «développés» des pays «sous-développés».

L'opinion publique occidentale reconnaît l'existence de zones dans le monde en situation tout d'abord de « retard » et en suite de sous-développement. Le souvenir récent de la souffrance, la culpabilité de la colonisation, les sentiments religieux de charité et les possibilités économiques grandissantes assurent un terrain fertile pour les actions d'aide envers les pays « pauvres », couplées à des sollicitations financières envers les pays « riches ». L'expression « tiers-monde » est employée pour la première fois par le démographe français, Alfred Sauvy en 1952, en référence au tiers-état sous l'Ancien Régime français.

On envisage l'avenir de l'humanité comme une ligne ascendante guidée par la notion de progrès. **Le développement est défini comme étant pour l'essentiel un problème de modernisation.** En retard sur l'Occident, les sociétés traditionnelles doivent franchir une série d'étapes qui constituent le processus de croissance économique et de modernisation sociale afin d'atteindre le modèle idéal de développement<sup>12</sup>, celui de la société de consommation de masse, personnifié dans l'« American way of life ». Cette approche développementaliste va être relayée par les Nations unies qui lanceront en 1960 la première décennie pour le développement. C'est aussi à ce moment que l'Aide Officielle au Développement (AOD) se met en place. De nouvelles ONG de développement et certaines organisations missionnaires et humanitaires déjà existantes intègrent dans leurs missions le soutien de « projets de développement » dans une dynamique de modernisation des réalités lointaines traditionnelles.

D'une assistance à court terme, les ONG proposent des projets au niveau local à plus long terme. Au nord, les ONG et les pouvoirs publics s'attelleront à informer le public sur les réalités des pays sous-développés et sur la pertinence des projets d'aide pour la modernisation de leurs sociétés. On est face à une information sur l'aide au développement. Malgré une meilleure image des populations appauvries, on maintient un discours euro centriste et paternaliste.

### Troisième génération : éducation critique et solidaire

A la fin des années 60, les luttes pour la libération nationale et contre les dictatures dans plusieurs régions du monde, les nouveaux mouvements sociaux dans les pays industrialisés (opposition à la guerre au Vietnam et la mobilisation de mai 68) et la contribution des analyses d'experts en sciences sociales ont changé le sens et les pratiques de l'ED. Le paradigme de la modernité est contesté par la thèse de la dépendance alimentée par plusieurs pays du tiers-monde. Elle affirme que le sous-développement ne constitue en rien un retard, mais qu'il est au contraire la conséquence de l'exploitation et de la domination des pays de la périphérie par les pays du centre, dits développés. Selon ce courant, **le développement est un processus de libération nationale** contre l'emprise impérialiste des pays les plus forts et un processus de libération sociale contre la domination des classes internes parasites, complices de l'impérialisme. Le bien-être du Nord se réalise grâce à l'appauvrissement du Sud.

Progressivement, les descriptions des situations de pauvreté des populations vont être substituées par des analyses sur les causes structurelles du sous-développement, mettant en exergue les responsabilités du Nord et le caractère injuste de l'ordre international. Les ONG proposent une conception plus critique et plus diversifiée de leur pratique éducative. C'est à ce moment que se généralise le terme même d'ED.

---

<sup>12</sup> Cfr. les théories de Rostow.

Les apports de pédagogues tels qu'Illich ou Freire, qui proposent une réflexion sur l'apprentissage comme outil de changement social en dénonçant le système scolaire comme lieu de reproduction des inégalités sociales, inspirent de nombreux éducateurs. Une profusion d'initiatives voit le jour, portée par de nouveaux acteurs tels que des comités de solidarité, des centres de recherche, une nouvelle génération d'ONG et certaines organisations internationales. Ces actions dénoncent la vision eurocentriste du développement et suscitent des actions de solidarité en appui aux mouvements révolutionnaires des pays opprimés. Tant dans le secteur de l'éducation formelle que non formelle, les objectifs pédagogiques des militants visent la compréhension globale des phénomènes de développement/sous-développement. Les ONG initient de vastes campagnes d'information et de sensibilisation sur des thématiques ciblées.

L'UNESCO proposera en 1974 « la Recommandation sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales, et l'éducation relative aux droits humains et libertés fondamentales ». Cette recommandation, qui insiste auprès des États membres sur l'importance de promouvoir une éducation sur les questions mondiales, a facilité l'impulsion de l'ED dans de nombreux pays européens.

### **Quatrième génération : éducation pour un développement humain et durable**

La période des années quatre-vingt, appelée la « décennie perdue », se caractérise par la crise de la dette, les programmes d'ajustement structurel et la fin du bipolarisme. La théorie néo-libérale s'impose. **Le développement est défini comme un processus d'accumulation de richesses qui résulte du marché libre.** Il faut donc réduire les interférences néfastes de la logique politique et bureaucratique des États. Il s'agit de soutenir les initiatives privées et compétitives au détriment des États. Cette logique néo-libérale va augmenter le niveau de pauvreté dans les pays du Sud mais aussi dans les pays du Nord.

Face à l'augmentation des crises alimentaires, des inégalités et de la baisse des indicateurs socioéconomiques, la priorité des pays du Sud n'est plus comment atteindre un développement autocentré et des relations plus égalitaires avec les pays industrialisés mais comment survivre économiquement.

En réaction à cette vision centrée sur la croissance économique, une nouvelle façon d'envisager le développement est alors proposée par les Nations Unies : **le développement humain**, qui ne se mesure pas seulement par des indicateurs économiques conventionnels mais plutôt par son impact réel sur la vie des personnes. Le concept de **développement durable** sera lui officialisé dans le rapport Brundtland, en 1987. Il y est défini comme un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

La décennie des années 80 est marquée également par la seconde guerre froide et les conflits régionaux (Moyen-Orient, Afrique australe, Amérique centrale) qui accélèrent la course aux armements. Face à cette tension, naît un puissant mouvement pacifiste qui impulse une éducation à la paix.

Dans la décennie précédente, la dimension socio-économique et politique des relations Nord-Sud et le développement étaient les thèmes centraux de l'ED ; dans ce nouveau contexte d'interdépendance, l'ED intègre de nouveaux contenus et défis tels que l'analyse des conflits armés, les rapports hommes-femmes, les flux migratoires, le racisme et la xénophobie, les droits humains, les problèmes de l'environnement, la crise de la dette. Un rapprochement de différentes éducations aux valeurs (éducation pour la paix, éducation multiculturelle, éducation à l'environnement, éducation aux droits humains) s'initie afin de favoriser une meilleure compréhension des interdépendances entre le Nord et le Sud. La question du commerce équitable et d'une consommation éthique solidaire devient un axe important. On questionne le modèle de développement tant dans le Nord que dans le Sud qui n'est ni socialement ni écologiquement soutenable. L'aide au développement, concrétisée à travers des projets de développement et l'aide humanitaire, est nécessaire. Mais le développement global exige d'aller au-delà de cette aide en se mobilisant pour des changements structurels profonds.



## Cinquième génération : éducation pour une citoyenneté mondiale

Dans les années 90 et 2000, la scène internationale subit des transformations profondes passant, du bipolarisme à une pensée qui se veut unique. La mondialisation de l'économie, l'organisation de nouveaux échanges commerciaux et financiers affectent, de différentes manières, l'ensemble de la planète. Le fossé croissant entre ceux qui accumulent des richesses et du bien-être et ceux qui sont de plus en plus exclus, ainsi que les coûts environnementaux que ce modèle de développement engendre met en évidence qu'il ne peut être généralisé à toute l'humanité. Le débat sur les limites de la croissance est à l'ordre du jour. Face à ces dynamiques d'homogénéisation des modes de vie et de pensée, certains groupes revendiquent des identités et particularismes spécifiques. Il ne s'agit plus d'aider les pays du Sud mais de se mobiliser avec les acteurs du Sud.

En réaction à ce monde désormais globalisé, une série d'organisations, de syndicats et de groupes sociaux, un peu partout sur la planète, articulent leurs luttes afin d'élaborer des stratégies alternatives au modèle imposé. « L'augmentation du chômage et des précarités, le démantèlement insidieux des services publics, les crises financières à répétition, l'unilatéralisme états-unien ont miné la crédibilité du discours néolibéral. Cette perte de confiance des citoyens en la capacité, ou en la volonté, des gouvernements à garantir la priorité des sécurités collectives sur les intérêts des grands groupes privés est à l'origine d'un « mouvement citoyen mondial » en quête de nouvelles formes de régulations collectives et démocratiques<sup>13</sup>».

Ces différents réseaux vont progressivement consolider un mouvement altermondialiste qui sera particulièrement visible, médiatiquement, à Seattle en 1999, et qui impulsera l'organisation du premier forum social mondial à Porto Alegre en 2001. Ces milliers d'acteurs sont issus d'horizons idéologiques différents, mais tous convergent vers une dénonciation du néolibéralisme et une demande démocratique basée sur la participation et le contrôle citoyen. **Le développement est un processus qui dépend avant tout de la démocratisation politique et sociale de la collectivité.**

S'appuyant sur les nouvelles formes de mobilisation et de communication, notamment à travers Internet, cette citoyenneté pour la justice sociale se mobilisera massivement dans l'ensemble de la planète le 23 février 2003 contre l'invasion en Irak. « L'émergence de cette nouvelle citoyenneté est définie comme une reconquête du savoir qui conduit à la reconquête du pouvoir. Elle recommence à l'échelle planétaire le formidable travail d'éducation populaire accompli fin du XIX<sup>e</sup> et début du XX<sup>e</sup> siècle qui a conduit aux avancées démocratiques et sociales que le néolibéralisme s'évertue à rendre inopérantes.<sup>14</sup>»

Dans ce contexte, l'ED explore de nouveaux contenus et méthodes qui facilitent la compréhension critique du modèle de globalisation et réaffirme les liens indissociables entre développement, justice, équité et droits humains. Elle promeut une conscience de citoyenneté mondiale coresponsable engagée tant au niveau local qu'au niveau international. Les modes d'intervention se caractérisent par un renforcement du travail en réseaux et d'alliances entre organisations du Nord et du Sud, une augmentation des campagnes de plaidoyer et de mobilisation sociale ainsi que l'expérimentation de nouvelles formes d'engagement.

## 2. Définition de l'ED

Face aux mutations sociétales, le champ de l'ED tente de faire évoluer son discours et ses modes d'intervention pour répondre à ces nouveaux défis. D'une éducation sur le Sud des années 60, le concept évolue, aujourd'hui, vers une éducation pour une citoyenneté internationale ou mondiale.

L'ED puise ses premières sources dans le secteur de la coopération au développement avec ses contradictions, ses forces, sa diversité et ses différents courants idéologiques. Mais à travers le temps, à mesure qu'elle a amplifié son message, l'ED s'est affirmée,

<sup>13</sup> POLET F., *Introduction, in Mondialisation des résistances : l'état des luttes, 2004, CETRI.*

<sup>14</sup> JENNAR R.M., « Nouveaux pouvoirs, nouveaux contre-pouvoirs », *in Mondialisation des résistances : l'état des luttes, 2004, CETRI.*

au-delà de cette histoire marquée par l'aide aux pays du Sud, en développant ses propres stratégies et alliances. Aujourd'hui, l'ED bouscule les socles de base de la coopération traditionnelle en portant un nouvel éclairage sur les relations Nord-Sud, non plus caractérisées par des frontières géographiques mais par la tension entre groupes de nantis et groupes d'exclus, non plus basées sur le principe de l'aide mais sur celui des alliances et de la coresponsabilité dans la recherche et l'expérimentation d'autres formes de vivre ensemble en vue de la construction d'un monde plus juste.

Il existe une multitude de définitions tant au niveau international que national. L'ED peut être définie par ses objectifs, par les valeurs qu'elle prône, par ses publics cibles et par ses dispositifs. Pour les ONG membres d'ACODEV, un cadre de référence traduit le partage d'une vision commune de l'ED (Référentiel ED, 2005).

### 2.1. Finalité

Face à l'inégale répartition des richesses dans le monde, en particulier entre le Nord et le Sud, l'ED est un processus qui vise à provoquer des changements de valeurs et d'attitudes sur les plans individuel et collectif en vue d'un monde plus juste, dans lequel ressources et pouvoir sont équitablement répartis dans le respect de la dignité humaine.

### 2.2. Objectifs généraux

L'ED est une démarche éducative qui se donne pour missions :

- de faciliter une compréhension globale des enjeux du développement et des mécanismes d'exploitation injustes qui engendrent des relations inégalitaires entre le Nord et le Sud ;
- de faciliter la compréhension des interdépendances entre les sociétés du Nord et du Sud ;
- d'accompagner l'acquisition d'un regard conscient et critique de la réalité, tant au niveau des relations microsociales qu'au niveau macro ;
- de favoriser un meilleur dialogue entre les citoyens à travers une approche interculturelle basée sur le respect mutuel et l'égalité ;
- de promouvoir des valeurs, attitudes et aptitudes liées à la solidarité ;
- de susciter et de renforcer la capacité des citoyens à se mobiliser dans des actions collectives de solidarité de type social, politique ou de sensibilisation, en vue de jeter les bases d'un monde plus juste et plus équitable.

### 2.3. Stratégie éducative

L'ED est **un processus éducatif** global dont la **dimension Nord/Sud est un élément constitutif déterminant**. Elle se réalise tant au Sud qu'au Nord, en s'appuyant sur une collaboration entre les acteurs du Sud et du Nord. Elle se veut une éducation dynamique, ouverte à la participation active, créative, pluraliste, orientée vers l'action et le changement social.

C'est un processus de sensibilisation sociale et de formation des citoyens capable de :

- déconstruire les stéréotypes Nord-Sud,
- défendre les droits humains,
- impulser un développement humain et durable,
- stimuler la solidarité et la participation sociale,
- combattre la xénophobie et le racisme,
- lutter contre la violence et la guerre,
- promouvoir l'approche genre (égalité homme-femme).





C'est un acte pédagogique qui implique la construction de situations d'apprentissage permettant à des publics diversifiés de comprendre, de dialoguer et d'agir. Il favorise :

- des démarches participatives, actives et interactives,
- des approches facilitant l'analyse de la complexité du développement,
- l'émergence des représentations mentales des publics visés (avec un travail spécifique sur les images et préjugés face à l'autre différent),
- une pédagogie adaptée à la diversité des publics,
- des méthodes d'évaluation formatives et participatives,
- des apprentissages en termes de savoir, de savoir-faire et de savoir-être.

C'est un **acte politique** qui constitue une composante essentielle de l'éducation à la citoyenneté. Il se décline, notamment, en favorisant un travail de synergie et d'alliance avec des groupes, associations, collectifs, réseaux diversifiés tant au Nord qu'au Sud.

### 3. Valeurs, principes et approches générales

#### 3.1. Principales valeurs et attitudes

<b>La participation</b>	La participation s'inscrit dans une démarche d'apprentissage mais se fonde également dans une pratique. Défendre la participation, c'est reconnaître le droit à chacun de contribuer à la définition d'un futur commun à tous les niveaux – politique, social, culturel, etc.- et assumer sa responsabilité en tant qu'agent social impliqué dans la vie de la cité.
<b>La justice – équité</b>	Elle cherche à identifier et à décoder les stéréotypes et les préjugés afin de lutter pour l'égalité contre toutes formes d'exclusion pour des raisons de sexe, d'ethnie, de classe sociale, de religion ou d'origine géographique.
<b>La solidarité</b>	Attitude consciente qui suppose l'intention d'appuyer activement des sociétés, organisations ou personnes qui sont confrontées à des situations problématiques ou injustes. C'est aussi une responsabilité mutuelle entre les membres d'un groupe, fondée sur le contrat et/ou une communauté d'intérêts.
<b>La coopération</b>	Action de participer à une œuvre commune. C'est unir des énergies à travers une action dans laquelle chaque partie contribue par ses compétences et moyens à un but commun. L'apprentissage coopératif permet d'expérimenter le respect mutuel, l'ouverture à soi et aux autres, l'engagement et la solidarité. Il s'agit d'apprendre à coopérer et coopérer pour apprendre.

## 3.2. Principales missions et modes d'intervention des ONG d'ED

Le paysage des ONG est caractérisé par une grande diversité. Il en découle une pluralité de regards, de groupes cibles, d'ancrages thématiques, de stratégies et de méthodes de travail. Cette diversité relative à chacune de ces dimensions est un premier gage de la complémentarité entre acteurs. Les ONG ont au coeur de leur action cinq principaux rôles en ED<sup>15</sup>.

**Un rôle de sensibilisation, d'éducation et de formation :** en tant qu'acteurs spécialisés en coopération au développement, les ONG ont des liens avec des acteurs du Sud qui leur donnent une connaissance pratique des thèmes abordés en ED. Au Nord, elles ont aussi des contacts privilégiés avec certains segments de la société. Les ONG ont pour rôle de mettre en place des processus d'apprentissage individuel et collectif sur les relations Nord/Sud, les enjeux mondiaux et la solidarité internationale. Dans cette optique, elles développent une offre éducative diversifiée et des possibilités de participation et d'engagement pour les publics cibles. Elles sont présentes aussi bien dans le secteur de l'éducation formelle, non formelle qu'informelle.

**Un rôle de mobilisation sociale et de construction de mouvements Nord/Sud :** en tant qu'acteurs issus de la société civile, les ONG se donnent pour mission de mobiliser les citoyens ou des collectifs pour que ceux-ci appuient l'émergence et la mise en oeuvre de dynamiques solidaires pour plus de justice sociale. Elles les stimulent et leur donnent l'occasion de se « mettre en mouvement » au travers d'actions concrètes (ex. campagnes, groupes de pression, etc.). À travers leur participation active, les citoyens deviennent acteurs directs de changement des structures et des politiques qui déterminent le quotidien des populations du Sud et du Nord. La mobilisation peut passer également à travers la mise en réseau et l'échange entre des groupes Nord/Sud ou internationaux avec pour objectif de renforcer des alliances communes.

**Un rôle de veille et d'incidence politique :** les ONG participent au débat démocratique sur des questions de politique liées aux enjeux mondiaux dont les rapports Nord-Sud. Leurs actions d'incidence politique ont pour but d'influencer les décisions à tous les niveaux de pouvoir, depuis le local jusqu'à l'international, qui peuvent affecter les structures sociales, économiques et politiques. L'incidence politique est souvent accompagnée d'actions de mobilisation sociale de la population ou de collectifs spécifiques.

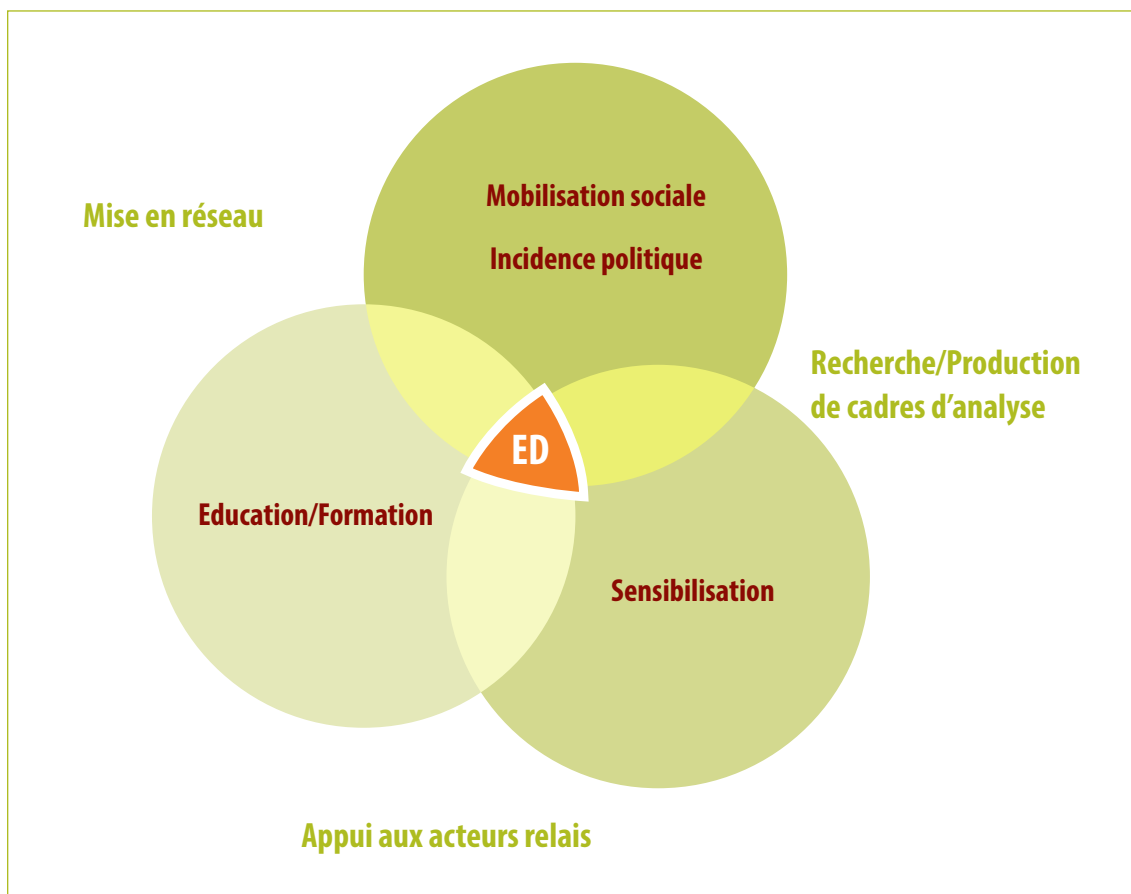
**Un rôle de recherche :** de par leur expertise en coopération au développement et en ED, les ONG produisent des analyses et des propositions alternatives dans le domaine du développement. Elles y intègrent l'expertise des ONG et des partenaires du Sud, tant comme agents éducatifs qu'agents de développement.

En termes de méthodologie de travail, les ONG ont une prédilection pour la recherche-action qui renforce la capacité des acteurs à systématiser leurs connaissances en vue de produire leur propre savoir en lien avec leur expérience (capitalisation d'expériences, dossiers thématiques, diagnostics, nouveaux cadres de référence, etc.).

**Un rôle d'appui d'autres acteurs :** les ONG appuient et renforcent d'autres acteurs non spécialisés en ED, tant au niveau méthodologique qu'au niveau de l'exploration de certains contenus. Ce rôle d'appui s'inscrit dans la recherche de complémentarité entre les ONG et d'autres acteurs sensibilisés aux enjeux de la mondialisation et des relations Nord-Sud. Ainsi, elles contribuent à l'ancrage de la thématique Nord-Sud dans la vision et le programme des organisations de la société civile et des mouvements sociaux à travers le développement de leurs capacités.

<sup>15</sup> *L'Éducation au développement. Définitions et concepts, SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement, Bruxelles, 2011.*

Ces rôles peuvent être schématisés également de la manière suivante:



Source : A. Miguel SIERRA

Ces missions se traduisent par différents modes d'intervention. Au niveau européen, Johannes Krause, chercheur allemand, propose, à partir des différentes études et états des lieux auxquels il a participé en Europe, une typologie<sup>16</sup> qui regroupe trois types de modalités d'action : l'information pour le développement, les campagnes et le plaidoyer, et l'apprentissage global.

La première modalité d'action a été reprise dans ce schéma car historiquement, elle a été utilisée comme conception d'Éducation au développement/Éducation globale (ED/EG). Aujourd'hui, les spécialistes et les praticiens en ED/EG sont d'accord sur le fait que l'approche « Information sur le développement », qui vise essentiellement à promouvoir la coopération au développement, ne répond pas aux critères de l'ED/EG. L'information sur le développement est perçue comme une tâche des départements de communication et relations publiques des ministères et des ONG.

<sup>16</sup> KRAUSE J., *Global/Development Education across Europe, ImPuls – Agents for applied utopia*, conférence à Belfast, 26 janvier 2011. Il a réalisé l'étude "European Development education monitoring report – DE watch" en 2010 et a fait partie de l'équipe chargée de l'étude DEAR de la Commission européenne.

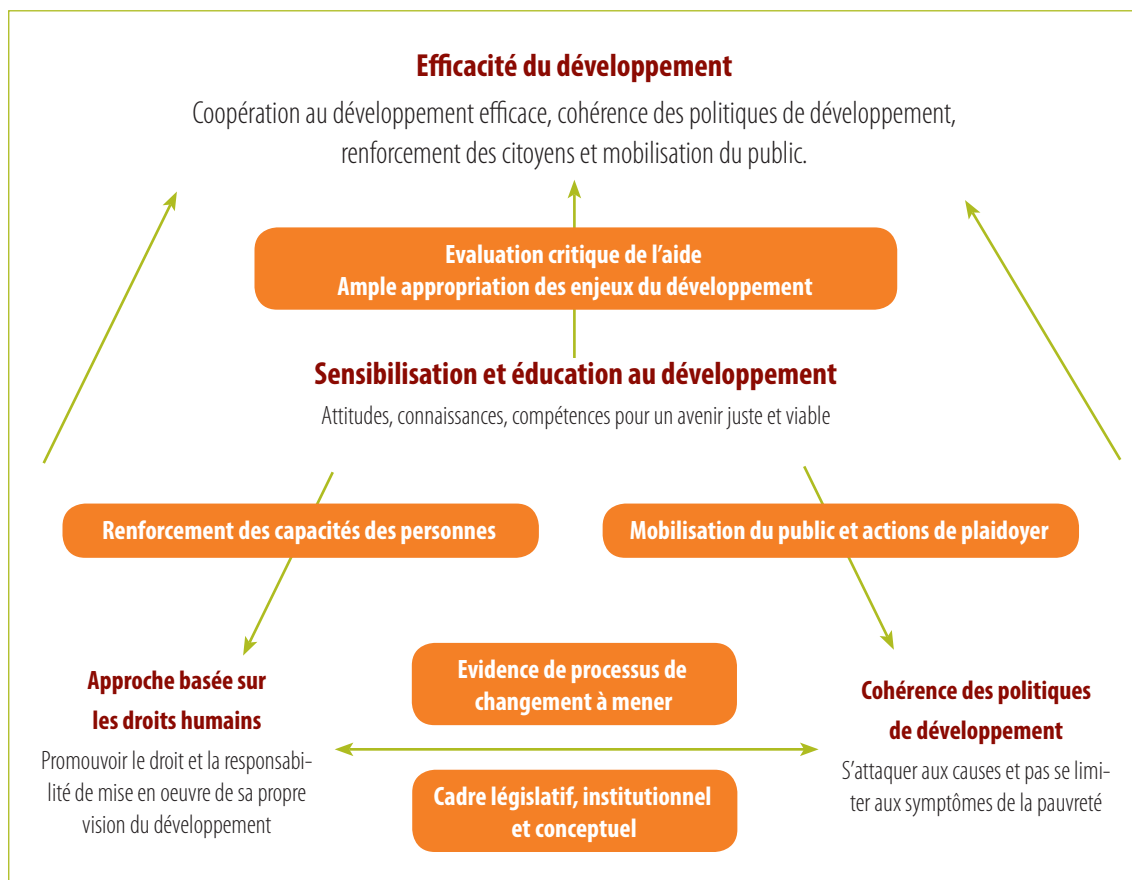
	Information sur le Développement	Campagnes et Plaidoyer	Apprentissage Global
<b>Objectifs</b>	Appui à la coopération au développement.	Changement des comportements individuels et collectifs ainsi que des politiques institutionnelles / des entreprises.	Développement des compétences de l'apprenant.
<b>Philosophie</b>	Promotion, marketing.	Activisme, normes, réglementation.	Pédagogie, constructivisme.
<b>Caractéristiques particulières</b>	<b>Axé sur les résultats :</b> Vise à augmenter l'aide publique au développement (APD) et les flux privés de capitaux dédiés à la coopération au développement Travail d'information comme moyen permettant (a) de mettre en évidence l'utilisation responsable des fonds et (b) de mener une politique de relations publiques.	<b>Axé sur les résultats :</b> Vise à atteindre des résultats concrets en termes de changements des politiques et/ou des comportements. Une approche stratégique pour des résultats concrets.	<b>Axé sur le processus :</b> Centré sur l'apprenant et le processus d'apprentissage Une approche ouverte de l'apprentissage ne peut avoir de résultats prédéterminés tels que certains changements de comportements.
<b>Théorie du changement</b>	Le soutien de l'opinion publique est essentiel afin que l'APD atteigne l'objectif des 0,7%, objectif crucial pour l'atteinte des ODM et la lutte contre la pauvreté.	L'engagement de citoyens sensibilisés et critiques dans des actions de mobilisation et de plaidoyer est essentiel pour construire une démocratie vivante et pour provoquer les changements requis par la situation du monde d'aujourd'hui.	L'acquisition d'aptitudes et de compétences essentielles pour permettre aux personnes d'être les agents responsables du changement dans leur communauté locale et dans la société mondiale interdépendante.
<b>Défis actuels dans le contexte du développement.</b>	Sécuriser et augmenter l'APD en période de crises économiques.	Contribuer au débat public critique afin d'impulser des politiques cohérentes de développement, basées sur d'autres notions que celle de la croissance.	Réunir les acteurs du développement et les acteurs du système éducatif formel afin d'intégrer efficacement un apprentissage global de qualité dans les programmes scolaires. Renforcer dans les structures d'éducation populaires/permanentes une plus grande articulation entre les enjeux locaux et les enjeux mondiaux.

*Adaption et traduction A. Miguel Sierra du cadre de Krause (2011)*

Bien que ce cadre de référence ne tienne pas compte des particularités de chaque pays dans lesquels évolue le champ de l'éducation au développement, cette typologie a le mérite de clarifier les spécificités des enjeux de la communication sur les politiques d'aide au développement, du plaidoyer et son articulation avec la mobilisation citoyenne et les démarches éducatives.

Comme le souligne le DEEEP, projet européen du DARE Forum de CONCORD, en complément à leurs objectifs propres, les différents modes d'intervention en ED contribuent également à la définition des nouveaux paradigmes du développement (approche basée sur les droits humains, sur la cohérence des politiques et sur l'efficacité du développement). Le renforcement des citoyens, à travers les différentes méthodologies de l'ED, permet la construction d'une société civile mondiale qui s'invite aux débats sur les choix de société et qui se coresponsabilise dans leur mise en oeuvre.





Traduction : A. Miguel Sierra

### 3.3. Principes pédagogiques privilégiés<sup>17</sup>

<b>L'auto-socio-construction des savoirs</b>	<p>L'auto-socio-construction des savoirs résulte du métissage de deux idées fortes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un savoir est une construction du sujet en réponse aux sollicitations de l'environnement (le constructivisme selon Piaget)</li> <li>• Un apprentissage résulte d'interactions sociales et dépend de la culture dans laquelle un individu se développe (le conflit socio-cognitif selon Vygotsky)</li> </ul> <p>L'auto-socio-construction implique confrontation avec un groupe, aller-retour entre formulation d'hypothèses, recherche individuelle et de groupe, négociation, action.</p>
<b>L'approche systémique et pensée complexe</b>	<p>L'approche systémique est une façon de construire le savoir, c'est une épistémologie. Elle est davantage préoccupée, dans sa façon de rendre compte des phénomènes, par la mise en évidence des liens, des interrelations plutôt que par la nécessité de décomposer ces phénomènes en éléments distincts, entre lesquels on cherche à mettre en avant une relation de causalité unique, univoque, « linéaire ».</p>
<b>La reproduction et la transformation sociales</b>	<p>L'apprentissage implique un double mouvement : la transformation des individus qui s'approprient l'activité sociale et la transformation de l'activité sociale au fur et à mesure du développement des individus.</p> <p>C'est à l'intérieur de ce double mouvement que la pédagogie s'inscrit de part en part dans le champ de la politique : la transformation sociale dépend du niveau d'appropriation de l'activité sociale par l'ensemble des individus, le niveau de développement des individus dépend des capacités d'une société à se transformer (Berchadsky, 1998).</p>

<sup>17</sup> DRION C. & MIGUEL SIERRA A., « Les principes pédagogiques de l'éducation au développement », Article paru in *Antipodes* n°189, juin 2010, ITECO.

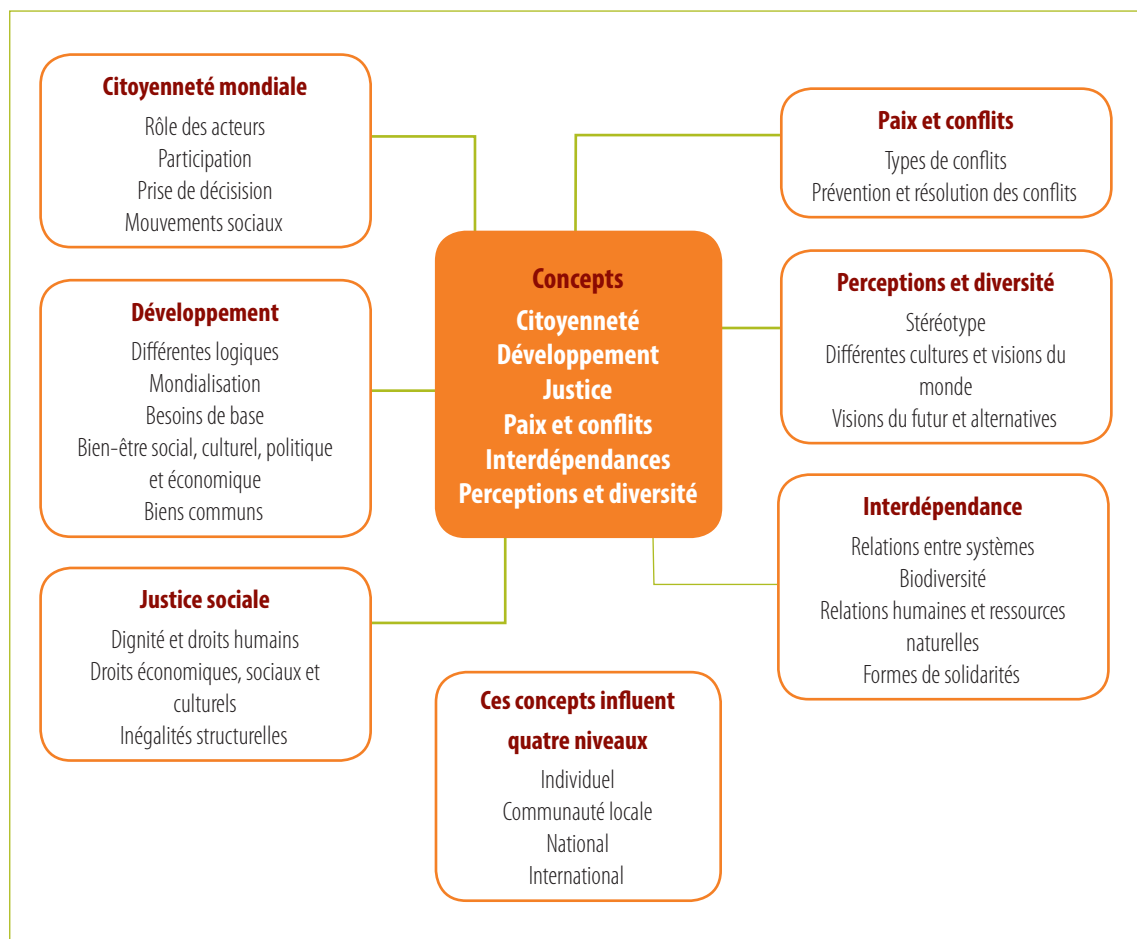
<b>Pédagogie de la conscientisation</b>	Pour le pédagogue brésilien Paulo Freire, les objectifs de l'éducation sont une prise de conscience, une attitude critique, une réflexion, un engagement à l'action (le tout étant inclus dans l'expression « conscientisation »). Le caractère dialectique action-réflexion-action est au cœur de cette pédagogie dont les grilles d'analyse contiennent toujours le dévoilement des mécanismes de domination. C'est aussi une pédagogie de l'inclusion qui voit dans la diversité culturelle une opportunité pour construire quelque chose de nouveau et de différent.
<b>Les méthodes actives</b>	Dans la méthode active, l'initiative créatrice de l'apprenant apparaît indispensable pour qu'il puisse s'approprier les connaissances en participant à leur élaboration. La personne apprend en agissant, en vivant des situations motivantes (enquêtes, mises en situation, etc.) qui stimulent sa curiosité et l'incite à résoudre lui-même les problèmes qu'il appréhende d'abord globalement.
<b>Les méthodes participatives</b>	Cette démarche repose sur des méthodes qui responsabilisent les publics, tant dans leurs apprentissages que dans le « vivre ensemble » et qui s'inscrivent dans l'idée de démocratie participative, démarche en adéquation avec la construction d'un « autre monde ».
<b>La pédagogie du projet</b>	C'est un processus d'apprentissage qui met un groupe de personnes en situation : <ul style="list-style-type: none"> <li>• d'exprimer des envies, des questions, des besoins, des manques, des ambitions;</li> <li>• de rechercher les moyens d'y répondre;</li> <li>• de planifier collectivement la mise en oeuvre du projet et de le vivre.</li> </ul> <p>Cette pédagogie engage une dynamique qui donne sens à l'acte d'apprendre. Savoirs, savoir-faire, savoir-être se construisent et se tissent dans l'action sur un milieu.</p> <p>Elle concourt à la formation des citoyens en impulsant une dynamique de codéveloppement, de responsabilité collective et de coopération tout en formant à la pensée complexe nécessaire à la compréhension du monde.</p>
<b>L'interdisciplinarité</b>	L'interdisciplinarité est la rencontre de disciplines diverses au travers de l'échange et de l'apport mutuel de connaissances et de compétences. Cette rencontre vise à l'enrichissement et à la diversification des points de vue, pour aboutir à un projet commun.
<b>Communication éducative et éthique</b>	Pour l'ED, l'approche interdisciplinaire permet de construire, à partir d'éléments provenant de disciplines diverses, une représentation plus complexe et cohérente des enjeux et problématiques du développement et de la solidarité internationale. Elle est également une manière de croiser les apports du Sud et du Nord, en refusant une vision unique basée sur les modèles culturels dominants euro centristes.
<b>Communication éducative et éthique</b>	L'ED est une forme de communication qui exige, au vu de ses finalités, le respect d'une certaine éthique: elle ne peut être ni manipulatrice, ni dominatrice. C'est dans la discussion que s'élaborent les règles à partir desquelles on va définir la manière dont on vit ensemble.
<b>Communication éducative et éthique</b>	Majo Hansotte (2005) propose quatre mises à l'épreuve par l'universel pour une éthique de la communication : <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'épreuve de la collectivité concrète : ce que nous trouvons bien pour notre groupe ou notre équipe ou notre corporation, est-ce juste pour tous ceux qui font partie de notre entité : école, ville, village, etc. ?</li> <li>• L'épreuve de l'anticipation dans l'espace : ce que nous trouvons bon pour nous ici et maintenant, est-ce juste pour d'autres ailleurs, en dehors de notre territoire ?</li> <li>• L'épreuve de l'anticipation dans le temps : ce que nous trouvons bon pour nous ici et maintenant, est-ce juste pour les générations à venir ?</li> <li>• L'épreuve de la réversibilité : ce qui est bon pour certains, est-ce juste pour nous et pour tous ?</li> </ul>
<b>L'évaluation et la systématisation</b>	L'évaluation formative et la systématisation ont en commun de partir de l'expérience comme moteur de l'action. Toutes les deux sont un exercice d'abstraction dans le dessein d'améliorer la pratique éducative à travers son analyse critique et l'acquisition de nouveaux apprentissages.
<b>L'évaluation et la systématisation</b>	Leur manière de traiter l'information facilite la socialisation des acquis aux acteurs concernés ainsi qu'à d'autres organisations intéressées par ces initiatives.



### 3.4. Les principaux contenus explorés

Au-delà des principes qui la fondent – présentés dans le schéma précédent –, l'ED se caractérise également par l'exploration et l'analyse de certaines problématiques et contenus particuliers qui renvoient à plusieurs théories et champs d'analyse.

Les acteurs de la coopération ont développé leur propre maillage conceptuel. Il serait vain de tenter de lister l'ensemble des concepts travaillés aujourd'hui en ED, puisés dans différents champs disciplinaires en fonction de finalités politiques et pédagogiques des acteurs. Cependant, dans un souci de théorisation du discours, certains documents de références internationaux présentent quelques concepts de base autour desquels se déclinent et se déploient les messages explorés en ED, selon une perspective critique et transversale. Le schéma sur les « Concepts thématiques de base » abordés par l'ED, proposé par l'UNICEF<sup>18</sup> il y a une vingtaine d'années, a évolué en fonction des changements contextuels.



Source : adaptation d'A. Miguel Sierra du schéma de Scott Sainclair in *Global learning*, UK, 2011.

Ces concepts peuvent être abordés dans leur dimension spatiale (articulations entre différentes réalités ou perspectives) mais également dans leur dimension temporelle (évolution historique de certains enjeux ou postures).

18 FOUNTAIN S., *Éducation pour le développement humain : un outil pour un apprentissage global*, éd. De Boeck, Bruxelles, 1996, *Pratiques pédagogiques*.

#### 4. Spécificité et rapport aux autres types d'éducation « aux valeurs »<sup>19</sup>

Les acteurs de l'éducation à la santé, de l'éducation aux droits humains, de l'éducation relative à l'environnement, de l'éducation interculturelle et à l'antiracisme, de l'éducation à la paix, et de l'éducation au genre, partagent des finalités similaires en les abordant à partir de références historiques et de dimensions spécifiques mais complémentaires.

Aujourd'hui, ces différents champs éducatifs croisent de plus en plus leurs approches à travers différentes formes de collaboration et de moments de dialogue de plus en plus réguliers. Un effort doit être encore fourni dans l'élaboration de démarches transversales. S'il est difficile de les mener en commun, les problématiques peuvent tout du moins être mieux interconnectées.

La spécificité de l'ED réside dans sa connaissance de réalités diversifiées de certaines parties du monde, dans son expertise sur les enjeux internationaux nourris par sa relation partenariale avec des mouvements sociaux du Sud et dans sa capacité à mener des campagnes de plaidoyer auprès des décideurs sur ces enjeux. La dimension internationale n'est pas une spécificité de l'ED mais elle l'aborde peut-être de manière plus ample et systémique que d'autres acteurs éducatifs qui ciblent plus une problématique spécifique. Les contributions croisées de chaque champ deviennent un impératif fondamental pour construire des savoirs pertinents pour les citoyens.

#### 5. Principaux champs d'action

L'ED en tant que démarche éducative répond à des projets pédagogiques généralement structurés à destination de publics cibles identifiés. Nous pouvons distinguer trois grands champs d'action :

**L'éducation formelle** : processus éducatif développé dans des institutions éducatives officiellement reconnues pour dispenser le curriculum défini par l'administration publique éducative et qui donne accès à des titres et diplômes officiellement reconnus et homologués.

Un grand nombre d'acteurs de l'ED investissent le monde de l'enseignement depuis la maternelle jusqu'au niveau universitaire. L'école, avec son public « captif », est un lieu idéal d'intervention. Il demeure un des axes historiques des actions proposées par les acteurs de l'ED sur base du principe que les jeunes sont les citoyens de demain. C'est un lieu donc propice pour déconstruire certains stéréotypes et faire évoluer les représentations par l'apport d'un éclairage nouveau sur des situations d'ici ou d'ailleurs.


**L'éducation non formelle** : processus éducatif qui apporte des compétences spécifiques à l'individu que celui-ci ne peut acquérir dans le cadre de l'éducation formelle. Il se base sur le postulat que l'éducation et l'apprentissage ne sont pas considérés comme synonymes de « scolarité ».

Structuré, il est notamment délivré au sein des organisations d'éducation permanente et des organisations liées à la jeunesse. Les acteurs de l'ED proposent des démarches pédagogiques à des publics diversifiés (groupes de jeunes, association de femmes, fédération d'agriculteurs, entreprises d'économie sociale, etc.).

L'éducation informelle : elle désigne un processus permanent, tout au long de la vie, par lequel chacun adopte des comportements et des valeurs et acquiert des capacités et des connaissances à partir des expériences et ressources éducatives de son milieu et de sa vie quotidienne (famille, médias, loisirs, bibliothèque, etc.). Les apprentissages de l'éducation informelle, bien que primordiaux, ne sont pas organisés par une stratégie éducative structurée, à la différence des deux autres champs.

<sup>19</sup> Ces différentes éducations sont communément appelées « aux valeurs » en fonction des finalités de renforcement de la citoyenneté qu'elles poursuivent et des méthodes de participation qu'elles privilégient.





L'ED est particulièrement attentive aux rôles et aux messages véhiculés par les grands médias (internet, presse écrite, télévision et radio) qui influencent de manière importante les représentations et l'information des publics sur les enjeux internationaux. Les moyens de communication contribuent aux missions de l'ED, lorsqu'ils diffusent une information adéquate en évitant les simplismes et les messages catastrophiques. Une éducation aux médias facilite l'acquisition d'un regard critique sur les images et les messages véhiculés par eux.

## 6. Principaux acteurs

Différents acteurs interviennent activement dans le champ de l'ED sous des formes diverses depuis le niveau local jusqu'au niveau international. Acteurs de la société civile ou acteurs publics, chacun assume des missions spécifiques et complémentaires.

### Les ONG

De par leur histoire, expérience et expertise, les ONG sont les principales actrices de l'ED. Elles définissent leurs stratégies d'intervention et choisissent leurs publics cibles de manière autonome, en fonction de leur vision et de leur mission. En leur qualité d'organisations de la société civile, elles ont des affinités et des contacts privilégiés avec certaines structures de la société. En tant que partie de réseaux internationaux, elles échangent également leur expérience et leur savoir-faire avec les acteurs d'autres pays.

Des organes de concertation et d'autres mécanismes existent en leur sein pour stimuler ce travail de concertation et de synergie interne et avec d'autres secteurs.

### Acteurs non spécialisés en ED

De nombreuses organisations et institutions prennent des initiatives et déploient des activités dans le champ de l'ED sans que cela fasse partie de leur principale raison d'être ; par exemple les organisations syndicales, les universités, les institutions scientifiques, les établissements scolaires, les comités de solidarité, les associations de solidarité internationale, les groupes de pression, les médias, les agents culturels, etc. Souvent, de par leur rôle et leur méthode de travail spécifiques ces acteurs peuvent également contribuer substantiellement à l'ED. Des organisations de la société civile telles que les associations socioculturelles, les organisations de formation pour adultes ou les organisations de jeunesse, les organisations de migrants ou de femmes fonctionnent comme des lieux d'apprentissage d'une citoyenneté mondiale active.

### Les autorités publiques

A différents niveaux de pouvoirs, des autorités publiques sont mandatées pour mener une politique de coopération au développement et d'ED, à travers notamment le cofinancement de projets. Les acteurs de ces différents niveaux de pouvoir sont présentés dans le chapitre suivant sur le cadre institutionnel belge.

## 7. Le cadre institutionnel belge

### 7.1. Les acteurs des différents niveaux de pouvoir

#### **Le Service Public Fédéral Affaires Etrangères, Commerce Extérieur et Coopération au Développement (SPF)**

La loi de 1999 sur la coopération internationale fixe les objectifs et les priorités de la Coopération belge au développement. Elle contient notamment la disposition suivante : «de manière à réaliser l'objectif de développement humain durable, la coopération internationale belge... sensibilise l'opinion publique belge ». Mandat du SPF, l'ED est reconnue en tant que volet essentiel de la coopération au développement au même titre que les interventions dans le Sud.

En 2011, suite à un processus de concertation entre les ONG et les autorités fédérales, un document « Education au développement, définition et concepts<sup>20</sup> » a été diffusé par le SPF. Il concerne les acteurs principaux engagés dans le champ de l'ED. Il inclut une définition, des principes et concepts relatifs à l'ED :

- définition de l'éducation au développement,
- efficacité de l'éducation au développement,
- spécificités et rôles des acteurs d'éducation au développement,
- complémentarités et synergies en éducation au développement.

Ce document vient compléter les références à l'ED des trois notes de consensus ayant abouti à l'accord du 4 mai 2009 entre le Ministre belge de la Coopération au développement et les ONG relatif à l'efficacité de l'aide. Il a pour objectif d'être une référence commune aux principaux acteurs de l'ED sans toutefois exclure des définitions et concepts propres à chacun de ces acteurs ou remettre en question les textes réglementaires actuellement d'application.

En mars 2012, le SPF Affaires étrangères a élaboré sa note stratégique interne pour l'ED<sup>21</sup> dans laquelle sont définies quatre méthodes de travail complémentaires privilégiées et trois priorités.

Les quatre méthodes de travail sont :

- faire appel et s'appuyer sur des organismes tiers, acteurs de terrain compétents et partenaires, pour une large partie de la mise en œuvre des actions d'ED,
- concertation et coordination des acteurs de terrain entre eux ; avec les pouvoirs publics et entre pouvoirs publics,
- valorisation des partenariats Nord-Sud dans les messages et les méthodes,
- monitoring/suivi des résultats des actions d'ED.

Ses trois priorités sont :

- viser les groupes cibles multiplicateurs et les jeunes,
- mettre en avant les thématiques prioritaires de la coopération belge au développement et les ODM,
- favoriser les collaborations, les complémentarités et les synergies entre acteurs en Belgique ainsi qu'entre ces derniers et les acteurs du Sud.

Le SPF a six rôles en ED liés à son statut d'acteur public et de pouvoir subsidiant et à sa position stratégique et centrale par rapport aux différents niveaux institutionnels :

<sup>20</sup> *L'éducation au développement : définition et concepts, Service public fédéral Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement, avril 2011.*

<sup>21</sup> *Note de stratégie Education au développement, Service public fédéral Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement, mars 2012.*

- conférer un cadre légal, institutionnel et financier à l'ED,
- veiller à offrir à tous les publics une possibilité d'accès à l'ED,
- assurer l'existence d'une coordination entre acteurs de même type et entre types d'acteur en prenant en compte les différents mécanismes de coordination existants et en veillant au respect de l'autonomie des différents acteurs,
- encourager une cohérence avec d'autres acteurs publics compétents en matière d'ED, aussi bien au niveau fédéral, infra- que supranational,
- assumer un rôle en termes d'évaluation de l'impact de l'ED,
- encourager la cohérence des politiques pour le développement, aussi bien aux niveaux fédéral, infra- que supranationaux.

### Les communautés et les régions

Ayant en charge l'éducation formelle, les Communautés et Régions se sont fixé des objectifs clairs en termes d'éducation à la citoyenneté – mondiale – dont un des pans est de mettre en avant l'ouverture aux autres cultures et les relations Nord/Sud.

Pour ce faire, les communautés et les Régions ont développé quelques activités propres en ED et des appuis à des acteurs tiers, spécialisés ou non en ED<sup>22</sup>.

Elles ne se limitent pas à des activités dans le cadre de l'éducation formelle, le cadre des éducations informelles et permanentes est également concerné.

En 2009, les Communautés et Régions ont contribué à hauteur de 6,7% du montant consacré par la Belgique à l'ED.

Le WBI (Wallonie Bruxelles International) est l'administration en charge des relations internationales et coopération au développement pour la Fédération Wallonie-Bruxelles. Chaque année elle lance un appel ED. Une Semaine de la Solidarité internationale est aussi organisée annuellement par le CWBCI (Conseil Wallonie-Bruxelles pour la Coopération internationale). Les fonds dépensés par ces deux entités dans le cadre de leurs appels à projets ont représenté un peu plus de 245.000 € en 2009.

Le VAIS, l'organe en charge de la coopération au développement pour la Communauté flamande, a ces trois dernières années, sensiblement augmenté son soutien aux actions de sensibilisation (4,95 millions € en 2009, dont 1,34 millions € via le soutien à des projets ED organisés par des tiers).

### Les provinces et les communes

Les provinces et les communes, niveaux de pouvoir plus proches du citoyen, ont un rôle à jouer dans la sensibilisation des habitants aux enjeux des réalités Nord-Sud, des droits humains et dans la promotion d'initiatives citoyennes qui promeuvent de formes de vivre ensemble et de solidarités. Certaines financent aussi des acteurs tiers pour organiser leurs propres actions de sensibilisation au niveau local.

En 2009, les Provinces ont dépensé à hauteur de 3,3% du montant consacré par la Belgique à l'ED.

Parmi un des domaines d'intervention important des provinces en matière d'ED, citons leur collaboration avec ALC/KB.

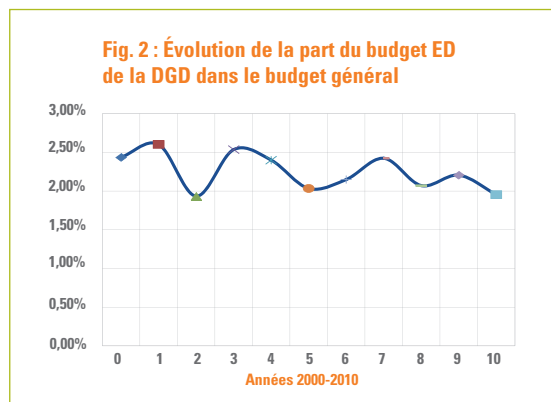
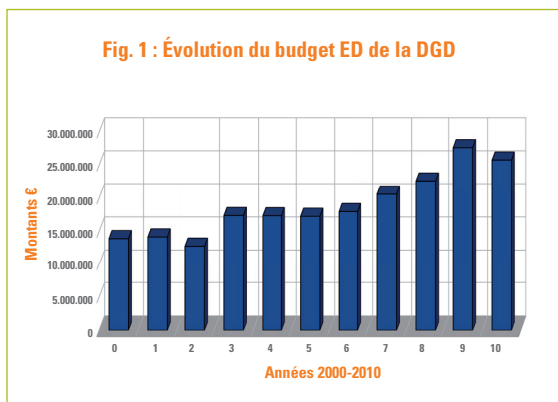
<sup>22</sup> DE BRUYN T., *Offre en matière d'augmentation de l'assise sociétale de la coopération au développement en Belgique. Analyse des pourvoyeurs et des bénéficiaires de subsides ainsi que de leurs activités et groupes-cibles*, Hiva-KUL, Leuven, 2012, p.30.

## 7.2. Le financement des autorités publiques

Les montants dépensés par la Belgique pour l'ED en 2010 représentent près de 33 millions€, soit 1,13% de l'Aide publique au développement (APD)<sup>23</sup>. La majorité de ces dépenses sont exécutées par le SPF Affaires étrangères, viennent ensuite d'autres SPF, les autorités régionales et dans une moindre mesure, les autorités provinciales.

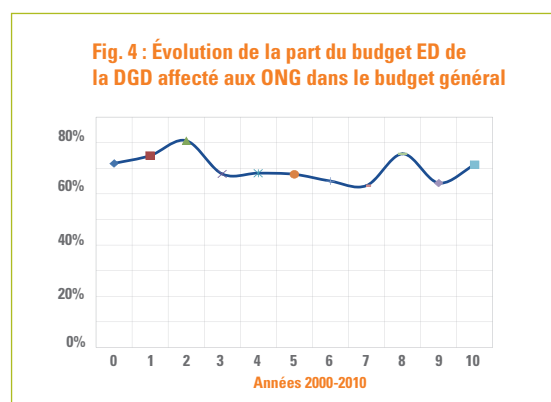
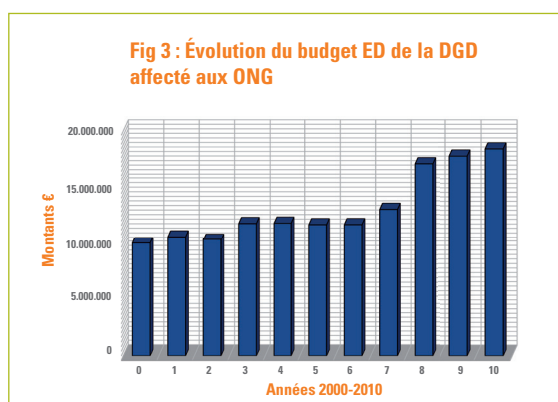
Sur les 33 millions affectés à l'ED en 2010, près de 86% l'ont été via le SPF Affaires étrangères, soit 28,3 millions€. Le SPF Affaires étrangères est donc le principal bailleur de fonds de l'ED dans notre pays. Depuis 2005, le montant (en chiffres absolus) consacré par ce SPF au secteur de l'ED est en croissance (voir fig.1)<sup>24</sup>.

La part relative du budget consacré à l'ED ne représente toutefois même pas 2% (1,95%) du budget total de la DGD en 2010 et présente une tendance à la baisse depuis 2007 (voir fig.2).



Le soutien du SPF Affaires étrangères en matière d'ED passe à travers différents canaux et acteurs. Les différents acteurs cofinancés par la DGD sont les ONG, les institutions scientifiques, les syndicats, des institutions culturelles (organisatrices de festivals de cinéma et de musique notamment), des médias, des communes, des écoles, etc.

Les ONG restent les principales bénéficiaires des dépenses fédérales en matière d'ED. Plus de 18,47 millions leur ont été accordés en 2010 (Fig.3). Cette part avoisine une moyenne de 70% sur les 10 dernières années (Fig.4)<sup>25</sup>.



<sup>23</sup> Pour 2011, les montants sont évalués à env. 29 millions.

<sup>24</sup> Tableaux réalisés par ACODEV. Sources : ADP - tableaux évolutifs DGD et documents parlementaires (Justifications du Budget général des dépenses par année budgétaire). Nous ne disposons pas des montants consacrés dans le budget DGD à l'ED pour 2011.

<sup>25</sup> Nous ne disposons pas des montants pour 2011.

## 8. Cadres de référence internationaux

A travers un nombre croissant de déclarations et d'engagements politiques internationaux, des gouvernements et des institutions internationales reconnaissent l'importance du rôle de l'ED/éducation à la citoyenneté internationale. Sont présentés ci-après les principaux cadres de référence qui alimentent et renforcent les pratiques d'ED. Il existe par ailleurs un grand nombre d'autres déclarations internationales qui ont été prises à la suite des conférences thématiques (ex. Déclaration de Beijing dans le cadre de la conférence mondiale sur les femmes en 1995 ; Conférence de Copenhague sur le climat en 2009 ; etc.). Elles ont une influence sur les contenus de l'ED mais vu leur grande variété et spécificité, elles ne sont pas reprises ici.

### Au niveau des Nations Unies

#### ● Déclaration universelle des droits humains (1948)

Cette déclaration est le principal texte international des Nations unies affirmant les droits inaliénables et inviolables de tous les membres de la famille humaine. Dans son article 26, l'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits humains et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix.

#### ● Recommandation sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales (1974)

En novembre 1974, l'UNESCO élabore une recommandation qui invite pour la première fois les Etats membres à envisager le rôle essentiel de l'éducation dans la promotion de la justice, des droits humains et de la paix.

En conjuguant l'apprentissage, la formation, l'information et l'action, l'éducation à vocation internationale contribue à la compréhension internationale, au renforcement de la paix mondiale et participe à la lutte contre le colonialisme et le néo-colonialisme sous toutes leurs formes.

Cette recommandation, qui insiste auprès des Etats membres sur l'importance de promouvoir une éducation sur les questions mondiales, facilitera l'impulsion de l'ED dans de nombreux pays.

#### ● Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (2002)

En décembre 2002, l'Assemblée générale des Nations Unies adopte une résolution proclamant une Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (DEDD) de 2005 à 2014. L'UNESCO est en charge de coordonner cette Décennie et d'élaborer un programme d'application internationale. Le principe fondamental sur lequel repose la Décennie consiste à utiliser l'éducation – formelle, non formelle et informelle – comme un vecteur efficace pour susciter un changement dans les valeurs, les attitudes et les modes de vie qui garantissent un avenir viable et l'avènement de sociétés équitables.

#### ● Déclaration du millénaire (2000), Déclaration de Paris (2005), Déclaration d'Accra (2008), Principes d'Istanbul (2010) et Déclaration de Busan (2011)

Ces déclarations, bien que non directement centrées sur les missions de l'ED, interfèrent sur ses modalités d'intervention.

Lors de l'Assemblée générale des Nations unies, en septembre 2000, 189 pays signent la Déclaration du Millénaire. Ils reconnaissent ainsi qu'ils sont « collectivement tenus de défendre, au niveau mondial, les principes de la dignité humaine, de l'égalité

et de l'équité » et s'engagent à « créer – aux niveaux national et mondial – un climat propice au développement et à l'élimination de la pauvreté ». A cette fin, huit objectifs du millénaire pour le développement (ODM) sont fixés portant sur les principaux enjeux sociaux du développement à atteindre en 2015. Des campagnes de sensibilisation sur ces ODM sont menées auprès du tout public par les autorités publiques ou par les ONG.

Outre la promesse d'accroître progressivement le volume de l'aide, et de mettre la lutte contre la pauvreté et la réalisation des ODM au centre des priorités internationales, la déclaration de Paris (2005) se penche ensuite sur les principes à adopter pour une meilleure harmonisation et efficacité de l'aide. Les donateurs s'accordent sur cinq principes directeurs communs : appropriation de l'aide par les pays partenaires, alignement des pays donateurs sur les politiques des pays partenaires, harmonisation des actions des donateurs et transparence, gestion axée sur les résultats, responsabilité mutuelle des pays donateurs et des pays partenaires. Le programme d'action d'Accra (2008) pour la mise en œuvre de ces principes souligne l'importance de la participation de la société civile dans ce processus. En septembre 2010, la société civile définira ses propres principes d'efficacité (Principes d'Istanbul).

Suite au Forum de Haut Niveau de Busan (2011), l'adoption du « Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement » révisera la manière dont les principes de Paris (efficacité de l'aide) peuvent s'appliquer au contexte actuel, aux nouveaux acteurs et dans une vision plus large de l'efficacité du développement.

L'efficacité de l'ED deviendra dans la foulée une exigence majeure des bailleurs de fonds.

## **Au niveau européen**

### **Conseil de l'Europe**

#### ● **Déclaration de Maastricht sur l'éducation globale (2002) et recommandation sur l'éducation à l'interdépendance et à la solidarité mondiale**

En 2002, lors du Congrès paneuropéen de Maastricht, les États membres du Conseil de l'Europe ont développé un cadre pour améliorer et développer l'éducation à la citoyenneté mondiale en Europe à l'horizon 2015. Ils ont élaboré la Déclaration de Maastricht qui reconnaît que tous les citoyens ont besoin de connaissances et de compétences pour comprendre la société mondiale, y participer et influencer sur celle-ci de manière critique et responsable, engendrant des défis fondamentaux dans tous les domaines de la vie, dont l'éducation.

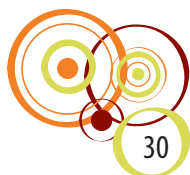
Cette déclaration sera complétée par d'autres instruments dont le livre blanc sur le dialogue interculturel en 2008. Plus récemment, en 2011, le comité des Ministres a adopté une Recommandation sur l'éducation à l'interdépendance et à la solidarité mondiales afin, dans le cadre de la mise en œuvre de la Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme, de promouvoir l'éducation à l'interdépendance et à la solidarité mondiales dans l'enseignement tant formel que non formel en tant qu'expérience d'apprentissage tout au long de la vie, impliquant tous les aspects de la vie.

### **Union européenne**

#### ● **Résolution du Conseil des Ministres européens sur l'ED (2001)**

La Commission européenne soutient et cofinance, depuis 1979, des actions de sensibilisation de l'opinion publique aux questions de développement. Le Conseil des ministres européen en charge de la coopération au développement a accru l'importance de ce secteur d'activité en adoptant, le 8 novembre 2001, une Résolution européenne en faveur de l'ED en Europe qui encourage et invite à renforcer les actions d'éducation et de sensibilisation des ONG et des institutions nationales ou européennes.

## **Orientations stratégiques ONG sur l'éducation au développement**





● **Recommandations de la Conférence européenne de Bruxelles sur la sensibilisation et l'ED en faveur de la solidarité entre le Nord et le Sud (2005)**

Un an après l'élargissement de l'Union européenne, cette conférence organisée dans le cadre de la présidence belge et en partenariat avec la Commission européenne, regroupait des représentants de 25 Etats membres et en voie d'adhésion, les réseaux d'ONG ainsi que les représentants d'institutions européennes.

Les recommandations finales de cette rencontre insistent sur l'importance de travailler en étroite collaboration avec les ONG et la société civile pour élaborer des stratégies nationales et européenne globales et cohérentes en matière de sensibilisation et d'ED, de prévoir un financement d'au moins 3% de l'aide publique au développement (APD) pour ces activités, d'intégrer les objectifs du Millénaire pour le Développement dans les actions de sensibilisation et d'améliorer la qualité et l'évaluation des actions menées.

● **Consensus européen pour le développement (2005)**

En 2005, le Conseil de l'Union européenne et les représentants des gouvernements des États membres, la Commission européenne et le Parlement européen ont adopté une déclaration conjointe sur le développement qui décrit, dans les grandes lignes, les défis à relever pour éradiquer la pauvreté et promouvoir le développement durable, ainsi que les engagements pris par l'Union européenne pour répondre à ces défis. Le consensus européen pour le développement reconnaît le rôle important de la sensibilisation et de l'ED auprès des citoyens européens pour répondre à ces préoccupations et réaliser ces engagements.

● **Recommandations de la Conférence d'Helsinki sur l'ED en Europe (2006)**

Cette conférence, organisée en 2006 sous la présidence finlandaise, développe et approfondit les axes abordés lors de la Conférence de Bruxelles. Les recommandations se centrent plus particulièrement sur la nécessité de développer des cadres stratégiques nationaux, de promouvoir des échanges d'expérience en la matière, et la nécessité de mieux intégrer l'ED dans les programmes d'éducation formelle et informelle.

● **Consensus européen pour le développement: le rôle de la sensibilisation et de l'ED (2007)**

A titre de contribution à la mise en œuvre du consensus européen pour le développement, un groupe multi-acteurs composé de différentes instances européennes, des ONG et de gouvernements nationaux a élaboré, en 2007, un cadre stratégique visant à améliorer la portée et l'impact de la sensibilisation et de l'ED tant aux niveaux local, national européen qu'international. Ce nouveau cadre stratégique amplifie les missions et les défis de l'ED à partir d'une analyse des nouveaux enjeux contextuels. Il affirme que « la sensibilisation et l'éducation au développement contribuent à éradiquer la pauvreté et à promouvoir le développement durable par des approches et des activités de sensibilisation et d'éducation reposant sur les valeurs des droits de l'homme, de la responsabilité sociale, de l'égalité hommes-femmes et du sentiment d'appartenance à un seul monde, sur des idées et des perceptions des disparités entre les conditions de vie des êtres humains et des efforts nécessaires pour surmonter ces disparités, ainsi que sur la participation à des actions démocratiques visant à influencer sur des situations sociales, économiques, politiques ou environnementales qui ont une incidence sur la pauvreté et le développement durable. »

● **Résolution du Parlement européen (2010)**

La résolution du parlement européen du 17 mai 2010 sur les compétences-clés dans un monde en mutation: la mise en œuvre du programme de travail 2010 pour l'éducation et la formation souligne que la mondialisation a modifié en profondeur la société européenne et recommande d'inclure l'éducation au développement et à la citoyenneté mondiale dans tous les types d'éducation afin de permettre aux citoyens de relever les défis d'un monde en mutation et d'en saisir les opportunités.

### ● Déclaration finale du dialogue structuré de la Commission Européenne (2011)

Le Dialogue Structuré sur la participation des organisations de la Société civile (OSC) et des Autorités locales (AL) dans la coopération au développement de l'UE a été lancé par la Commission européenne. La Déclaration finale du Dialogue structuré souligne l'importance de l'ED pour la construction d'un développement durable et appelle les Etats membres ainsi que la Commission à élaborer des stratégies en ED.

### ● Déclaration du Parlement européen sur l'ED et la citoyenneté mondiale active (2012)

Suite à une campagne fortement soutenue par CONCORD et le DEEEP, la majorité du Parlement européen a adopté le 5 juillet 2012 une déclaration sur l'ED et à la citoyenneté mondiale. La déclaration promeut le renforcement des politiques sur l'ED tant au niveau national qu'au niveau européen. Elle permet de relancer le débat sur le rôle du citoyen européen dans la politique publique de coopération. L'UE étant un des plus importants bailleurs de fonds en matière d'ED, l'adoption de cette déclaration est une étape décisive vers une plus grande reconnaissance par les citoyens européens des enjeux que recouvre l'ED. Ce processus prévoit notamment la préparation d'un rapport du Parlement européen sur l'ED.

### **Société civile**

Au-delà de ces engagements internationaux, les structures de coordination des ONG jouent un rôle fondamental dans la promotion de l'ED au niveau européen. CONCORD, Confédération européenne des ONG d'urgence et de développement, réalise, à travers un de ses groupes de travail, le DARE Forum (Development and awareness raising education), un plaidoyer important pour une meilleure reconnaissance de l'ED. Le Forum rassemble les plates-formes nationales et réseaux d'ONG européennes en charge de l'ED. Le DARE Forum est à l'initiative du projet Developing Europeans' Engagement for the Eradication of Global Poverty (DEEEP). Ce programme vise à faciliter la coordination et l'échange d'expériences entre acteurs, à appuyer les démarches de plaidoyer nationales et européennes pour une meilleure reconnaissance de l'ED, à élaborer un cadre de référence sur la qualité et l'impact des actions menées, à renforcer les compétences et les capacités des praticiens des 27 Etats membres.



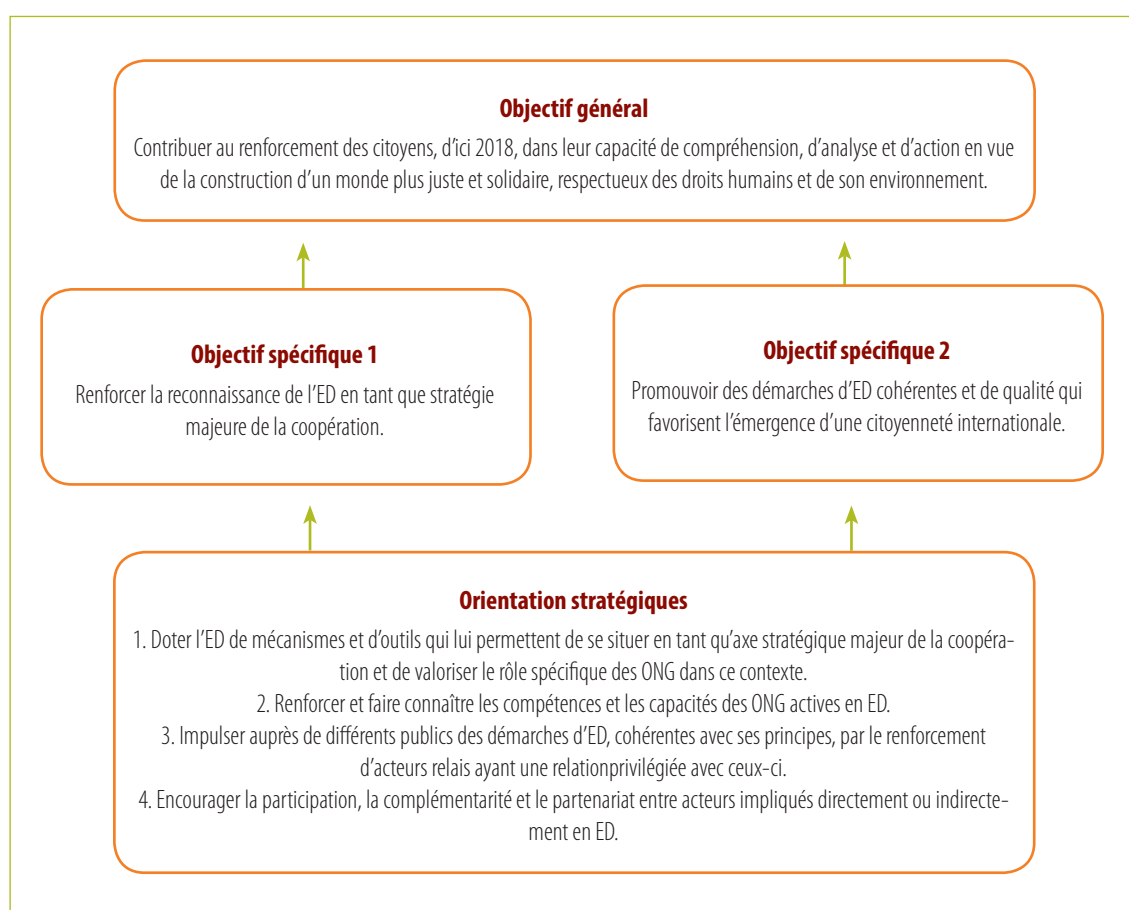


## IV. Orientations stratégiques

**Le secteur des ONG francophones et germanophones actives en ED, à travers un processus participatif, a défini des orientations stratégiques à poursuivre pour la période 2013- 2018. Ce document d'orientations stratégiques devra s'opérationnaliser à travers des plans d'action triennaux et l'élaboration d'un système de suivi et d'évaluation.**

### 1. Objectif général, objectifs spécifiques et stratégiques

Les orientations stratégiques visent à atteindre d'ici six ans deux objectifs spécifiques. Il s'agit sur le long terme de contribuer à un objectif général partagé par un ensemble d'acteurs de différents secteurs de la société.



Chaque orientation stratégique est accompagnée par des axes prioritaires et une série de mesures, de modalités d'actions générales à explorer et mettre en oeuvre à travers des plans d'actions. Une justification des choix opérés introduit la présentation de chaque orientation stratégique.

## 2. Orientations stratégiques et mesures prioritaires

### 1. Orientation stratégique 1 : Doter l'ED de mécanismes et d'outils qui lui permettent de se situer en tant qu'axe stratégique majeur de la coopération et de valoriser le rôle spécifique des ONG dans ce contexte.

#### Justification

##### 1.1. La reconnaissance de l'ED par les pouvoirs publics chargés de la coopération au développement

###### ● Au niveau fédéral

Ces dernières années sont marquées, sans aucun doute, par une meilleure reconnaissance de l'ED tant au niveau des institutions européennes et des Etats membres que des plateformes nationales d'ONG.

Au niveau belge, le Service public fédéral Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement affirme que l'ED est un volet essentiel de la coopération au développement au même titre que les interventions dans le Sud. Principal acteur public belge en ED, il soutient financièrement majoritairement les organisations non gouvernementales (70% des dépenses en moyenne). Il développe également des programmes propres réalisés soit en régie soit via l'agence belge de développement, la CTB (programmes Infocycles ; Annoncer la couleur/Kleur Bekenen ; dispositif de promotion du commerce équitable).

Grâce à un important travail de plaidoyer de la part des ONG et une participation active aux espaces de concertation avec la Cellule stratégique coopération au développement, différents cadres et instruments ont été mis en place afin de renforcer les missions de l'ED, notamment celles portées par les ONG. Aujourd'hui des cadres conceptuels et de référence relatifs à l'ED se travaillent tant au sein des ONG que du SPF, des moyens lui sont alloués, des projets de recherche sont lancés notamment via la plateforme de recherche PULSE.

Mais de nombreux chantiers restent à explorer et à affiner au niveau de l'élaboration de cadres et instruments administratifs spécifiques à cette modalité d'intervention, de la définition de ce que recouvre la qualité dans le secteur, d'une analyse plus élaborée des effets et impacts en termes de changement auprès des publics des problématiques de développement, etc. Un défi pour l'ensemble des acteurs est de conforter les avancées tant aux plans des moyens financiers, des ressources humaines et méthodologiques que de la prise en compte transversale de l'ED par différentes instances politiques et administratives.

###### ● Au niveau des entités fédérées

Depuis de nombreuses années, le paysage politique belge se caractérise par une instabilité provoquée notamment par des tensions autour de la réforme de l'Etat et la répartition des compétences aux différents niveaux de pouvoir.

Depuis 2001, deuxième volet des Accords de la Saint-Polycarpe (ou Accords du Lambermont), des spéculations vont bon train sur les domaines de compétence qui pourraient être transférés aux entités fédérées. Un scénario invoqué serait le potentiel transfert aux Communautés du volet ED puisque ce sont elles qui disposent des compétences en matière d'enseignement et d'éducation. Bien que, privilégiant une approche intégrée et cohérente de la politique de coopération au développement au niveau national, les ONG membres d'ACODEV valorisent et contribuent à la mise en œuvre de synergies entre les différents niveaux de pouvoir et les acteurs du terrain. Elles encouragent les entités fédérées, à travers les différents lieux de concertation, à amplifier leurs politiques en matière d'ED.





## ● Au niveau des autorités locales

Ces dernières années, on constate une implication de plus en plus importante des communes dans le domaine de la solidarité internationale, grâce notamment à la campagne « Ça passe par ma commune ». Pourtant, l'Union des Villes et des Communes (UVC) ne dispose pas encore d'une stratégie partagée et visible en matière d'ED. Les communes semblent concentrer leurs efforts dans le soutien de projets dans le sud sans développer une politique de sensibilisation et d'éducation (compatible avec la mission d'éducation des communes) à destination de l'enseignement et du personnel communal, des centres culturels, des bibliothèques, des maisons de quartier, et des citoyens de la commune.

### **1.2. Articulation avec d'autres matières que celle de la coopération au développement**

D'autres matières que celle de la coopération au développement sont également concernées par l'ED telles que, par exemple, la santé, l'agriculture, les affaires étrangères ou intérieures, l'enseignement, la culture, l'audio-visuel, la recherche, le développement durable, l'économie. Dans le contexte spécifique institutionnel belge, ces compétences sont assumées en tout ou en partie par différents niveaux de pouvoir ce qui complexifie l'identification des principaux interlocuteurs en charge de ces matières.

L'articulation de l'ED avec ces différentes matières est un travail de longue haleine sur la durée. Dans le cadre de ce document d'orientations stratégiques, le secteur ONG souhaite prioritairement, en sollicitant le soutien de la Cellule stratégique de la Coopération au développement et des instances chargées des relations internationales au niveau des entités fédérées, développer et formaliser un dialogue avec les instances en charge de démarches de socialisation auprès de différents publics telles que l'enseignement, l'éducation permanente, la politique de la jeunesse, l'audio-visuel et la recherche scientifique. Cette priorisation n'exclut pas une première identification des articulations potentielles avec d'autres matières.

## ● L'enseignement

A l'instar d'autres pays, un dialogue doit être mené avec les différentes instances du ministère de l'enseignement afin de renforcer une meilleure compréhension des interdépendances mondiales dans le cursus scolaire, d'encourager les projets pédagogiques menés par les enseignants et de mieux définir la plus-value du partenariat avec les ONG. Il s'agit à terme d'appuyer un enseignement de qualité qui intègre les nouveaux enjeux contemporains dans la formation obligatoire des enfants et des jeunes. Le travail d'exploration déjà initié par les deux fédérations d'ONG sera renforcé et amplifié ces prochaines années.

## ● L'éducation permanente

L'éducation permanente vise, entre autres, l'éducation à la citoyenneté s'exerçant sous de nombreux angles d'approche dont la solidarité internationale, les relations Nord-Sud, la lutte contre le racisme, l'interculturalité, l'égalité des chances. Ces différentes approches sont directement liées au champ de l'ED.

De nombreuses associations, dont quelques ONG d'ED, reconnues en tant qu'organisations d'éducation permanente intègrent dans leurs missions certains principes et méthodologies de l'ED à partir de différentes dimensions (consommation responsable, droits humains, ouverture à la diversité culturelle, citoyenneté mondiale, etc.). Cette dynamique de terrain n'est cependant pas assez relayée transversalement au sein des organisations d'éducation permanente. Les ONG et instances publiques ont un rôle à jouer dans ce sens.

## ● La politique de la jeunesse

Bien que de nombreuses organisations de jeunesse, dont quelques-unes ont l'agrément ONG, explorent certains enjeux liés à l'ED, il n'existe pas à ce jour une politique forte, qui incite un travail de fond sur les enjeux mondiaux et leurs effets auprès des populations de différents coins de la planète.

## ● Les médias

D'après l'Eurobaromètre<sup>26</sup> publié par la Commission européenne en novembre 2011, 77 % des Européens mentionnent la télévision comme source d'information la plus populaire pour les questions liées au développement. 47% mentionnent la presse écrite. Internet représente un support presque aussi important que la presse puisqu'il est mentionné par 45% des répondants.

Le rôle des médias dans l'information et la sensibilisation des publics n'est plus à démontrer. C'est pourquoi, les ONG doivent approfondir leur stratégie de collaborations avec les médias de masse traditionnels, les médias de proximité, associatifs et alternatifs. Elles ont pour rôle de proposer aux médias d'autres sources d'informations, d'autres manières d'aborder certaines thématiques et de co-construire des supports de communication éducative. Un partenariat avec les instances chargées des politiques audio-visuelles et culturelles sera un atout majeur pour mieux appréhender les pistes d'articulation.

## ● La recherche scientifique

Tant au niveau communautaire qu'au niveau fédéral, les autorités publiques développent une politique scientifique. Différentes commissions de concertation et départements sont organisés afin de développer des programmes de recherche dont, notamment, sur le développement durable. En renforcement des pôles de recherche internes aux ONG, l'impulsion de collaborations avec les structures publiques, les départements de recherche universitaires et de l'enseignement supérieur, permettrait d'explorer différents chantiers nécessaires à l'amélioration de la qualité et de l'impact de l'ED.

### 1.3. La légitimation de l'ED au sein même du secteur ONG

Bien qu'aujourd'hui la majorité des ONG reconnaissent l'importance de la sensibilisation et de la mobilisation citoyenne pour obtenir des changements socio-politiques structurels sur base de principes éthiques et participatifs, des efforts restent à fournir pour développer une culture institutionnelle cohérente avec les principes annoncés. Centrées historiquement sur l'aide aux populations du Sud, les ONG doivent encore renforcer l'articulation entre leurs différentes modalités d'action et départements sur base de certains principes qu'elles défendent notamment en ED : messages éthiques externes co-construits avec les acteurs du Sud afin de réduire une vision ethnocentriste, communication et fonctionnement interne qui favorisent la participation, mécanismes de prise de décision partagés, etc. L'ED ou à la citoyenneté internationale ne peut pas être réduite à la promotion des actions menées par les structures ou la captation de nouveaux membres, c'est une démarche plus ambitieuse qui facilite l'analyse contextualisée du monde actuel et interroge en permanence les différentes visions qui s'affrontent et le rôle et les relations de pouvoir des acteurs qui les portent. Grâce à ces espaces d'analyses et de dialogues croisés, les ONG sont mieux outillées pour affiner leurs visions et missions. Les chargés d'ED doivent pouvoir nourrir la réflexion interne de leur organisation par des apports issus de leur lien avec différents groupes sociaux tant dans le Nord que dans le Sud.

Aujourd'hui, malgré les différents cadres de référence institutionnels en ED qui réaffirment la distinction entre récolte de fonds, promotion des activités et ED, le débat de leur articulation refait surface. Certains acteurs considèrent que la communication réalisée dans le cadre des politiques de récolte de fonds et l'ED ne s'opposent pas mais sont complémentaires : le même message serait traduit dans des degrés de complexité spécifiques, en fonction du donateur et du citoyen. Au-delà de la recherche d'indépendance financière, face aux exigences des bailleurs de fonds et de l'opinion publique, les ONG sont amenées à présenter leur spécificité et plus-value par rapport à d'autres acteurs. Leur communication externe devient un enjeu majeur pour se faire connaître et justifier leurs actions. Le débat actuel sur les différentes formes de communication (éducative, marketing, informative, militante) devrait aboutir à une meilleure clarification du rôle de chaque démarche, de leurs spécificités et de leurs articulations potentielles.

<sup>26</sup> *Contribuer à un monde meilleur : les Européens et l'avenir de l'aide au développement, Eurobaromètre, Commission européenne, 2011.*

## 1.4. Contribution à la cohérence des politiques de développement

Le concept de cohérence, défendu par les ONG, a pour objectif de s'assurer que les effets positifs des politiques de coopération au développement ne soient pas annihilés par d'autres politiques internationales, comme par exemple les politiques commerciales ou environnementales. Cette recherche de cohérence répond à des problèmes globaux qui touchent, selon des degrés variables, aussi bien les populations du Nord que du Sud. « Le parlement et la société civile doivent jouer pleinement leur rôle respectif de contrôle démocratique du gouvernement afin d'assurer une évaluation permanente de la cohérence des politiques belges.<sup>27</sup> »

Dans ce cadre, les acteurs de l'ED ont pour mission d'amener les citoyens à poser un regard critique sur la politique d'aide au développement et son articulation avec les autres politiques internationales et de les inciter à se mobiliser pour une meilleure cohérence de celles-ci au service des droits humains.

## MESURES ET TYPE D'ACTIONS PRIORITAIRES

### 1.1. Renforcement du cadre législatif et institutionnel de l'ED au sein des instances de la coopération au développement

- 1.1.1. Interpeller les instances de la coopération au développement des différents niveaux de pouvoir afin qu'elles définissent leur propre cadre stratégique en matière d'ED et la dotent de financements spécifiques structurels basés sur des procédures et des critères clairs et une gestion administrative simplifiée ;
- 1.1.2. Encourager le renforcement des capacités institutionnelles et humaines en matière d'ED au sein des administrations publiques, notamment par la désignation de personnes de référence formées pour le suivi des actions en ED ;
- 1.1.3. Plaider pour une meilleure articulation entre les différents niveaux de pouvoirs publics à travers des modalités de concertation et de coordination, l'autorité fédérale assumant la cohérence d'ensemble ;
- 1.1.4. Veiller à la mise en œuvre par les autorités publiques des engagements auxquels elles ont souscrits vis-à-vis des différentes résolutions et recommandations, notamment européennes, en matière d'ED ;
- 1.1.5. Promouvoir un partenariat privilégié entre ONG et pouvoirs publics sur base d'une mise en avant de la valeur ajoutée des ONG en tant qu'actrices professionnelles de la coopération issues de la société civile, fondé sur le respect de leur autonomie et de leur diversité ;
- 1.1.6. Renforcer la participation active du secteur ONG dans les instances de concertation tant au niveau belge qu'au niveau européen et international afin de promouvoir et de consolider les principes et méthodes de l'ED dans ses différentes dimensions (éducation, mise en réseau, plaidoyer, mobilisation et recherche).

### 1.2. Impulsion de l'adhésion aux missions et aux principes de l'ED par d'autres matières que celle de la coopération au développement

- 1.2.1. Encourager la Cellule stratégique de la Coopération au développement et les instances chargées des relations internationales au niveau des entités fédérées à développer une stratégie de reconnaissance de l'ED vis-à-vis d'autres ministères au niveau fédéral, régional et communautaire ;

1.2.2. Contribuer à la reconnaissance de l'ED par la coréalisation d'études spécifiques permettant d'appréhender les cadres institutionnels et les mécanismes à tenir en compte pour l'intégration des missions de l'ED au sein de ministères prioritaires (l'enseignement, l'éducation permanente, la politique de la jeunesse, l'audio-visuel ou la recherche scientifique).

### **1.3. Légitimation de l'ED au sein même du secteur ONG de coopération au développement**

1.3.1. Elaborer une stratégie de sensibilisation aux enjeux de l'ED à destination des instances et des collègues impliqués dans d'autres départements de l'organisation ;

1.3.2. Approfondir une réflexion sur la complémentarité et l'articulation entre les départements volet Nord et volet Sud ainsi qu'entre les actions centrées sur des logiques d'apprentissage et celles centrées sur le plaidoyer et la mise en réseau ;

1.3.3. Clarifier les objectifs et les conditions d'articulation entre la récolte de fonds, l'autopromotion, la communication externe et l'ED.

### **1.4. Contribution à la cohérence des politiques de développement**

1.4.1. Explorer davantage et privilégier certaines approches transversales mises en avant par des institutions et organisations internationales dont l'approche genre, la participation de la société civile, les enjeux environnementaux et la diversité culturelle ;

1.4.2. Développer ses propres instruments d'analyse et stratégies de plaidoyer afin d'inciter les autorités belges à définir un cadre formalisé d'engagement pour une meilleure cohérence des politiques pour le développement au service des droits humains fondamentaux ;

1.4.3. Renforcer la capacité des citoyens à interpeller les pouvoirs publics belges et européens sur les incohérences identifiées.

## **2. Orientation stratégique 2 : Renforcer et faire connaître les compétences et les capacités des ONG actives en ED**

### **Justification**

#### **2.1. Renforcement des acteurs au sein des ONG**

##### **● Ressources humaines et professionnalisation du secteur**

Les changements profonds que subissent nos sociétés exigent un renforcement important de la mission éducative et de plaidoyer des acteurs de la solidarité internationale. D'une pratique artisanale et intuitive, les métiers de l'ED ont évolué vers une plus grande professionnalisation dans le développement des compétences de base nécessaires à la mobilisation des acteurs de la société civile.

Grâce à une plus grande reconnaissance des missions de l'ED, les ONG ont renforcé leurs équipes par l'engagement de personnes affectées spécifiquement, en tout ou en partie, aux actions d'ED.

Mais derrière le titre de « chargé d'ED », il existe une grande diversité de fonctions et de tâches qui engendrent des tensions relatives aux priorités à mettre en œuvre : formulation et gestion de projets, conception de démarches ou d'outils pédagogiques, animations directes auprès de publics diversifiés, recherches thématiques et pédagogiques, rédaction d'outils de communication



et d'information, implication dans différents réseaux, recherche de financements, participation aux actions de plaidoyer et de mobilisation citoyenne, etc. Elles varient également selon que l'on soit animateur en ED ou chargé du plaidoyer.

D'après une enquête de la FEONG<sup>28</sup> réalisée en 2010 et à laquelle ont contribué 31 ONG francophones ou bilingues, sur 792 travailleurs recensés, 45 sont des animateurs d'ED (5,68%) et 25 sont en charge du plaidoyer (3,15%).

	Animateurs en ED	Chargés de plaidoyer
<b>Cursus universitaire</b>	71%	92%
<b>Répartition par sexe</b>	64,4% femmes / 35,6% hommes	52% femmes / 48% hommes
<b>Moyenne ancienneté au sein d'une ONG</b>	8 ans	7 ans
<b>Moyenne d'âge</b>	40 ans	43 ans

Sous ces nomenclatures, on peut supposer que ne sont pas repris les salariés qui jouent un rôle direct dans l'ED mais dont leur titre de fonction recouvre des missions plus généralistes telles que le chargé de recherche ou le chargé de mission. Les résultats de cette enquête montrent une plus grande stabilité des postes d'ED et de plaidoyer par rapport aux années 90 qui étaient marquées par un grand turn-over des personnes engagées dans ce secteur. Cependant, les postes pour des actions qui s'adressent principalement aux institutions, organisations et publics occidentaux pour dénoncer les mécanismes qui engendrent des exclusions restent minoritaires.

Ces dernières années, les grandes structures se sont dotées d'un département « Nord » dans lesquels différents volets sont portés par des équipes spécifiques et interdisciplinaires tout en recherchant une cohérence transversale et un renforcement mutuel entre les différents types d'activité. Par contre pour d'autres structures, le chargé d'ED doit à lui seul assumer une multitude de tâches au service des missions de son organisation. Cette situation engendre des frustrations par rapport à la qualité du travail fourni, des conflits d'intérêt entre différents types d'activité, une gestion du temps très compliquée.

Pour suppléer ce déficit en ressources humaines, mais aussi pour impliquer certains publics, des ONG font appel à des volontaires ou stagiaires qui renforcent les salariés en ED. Ces volontaires et stagiaires peuvent jouer le rôle de personnes-relais auprès de certains publics. Ces collaborations soulèvent une série de questions pour garantir un travail de qualité : compétences et capacités de ces personnes, pérennité des actions menées, capitalisation des expériences, responsabilités de chacun, etc. Tout en élaborant une politique concernant leurs collaborations avec des volontaires et stagiaires, les ONG ne devraient pas échapper à améliorer leur politique de gestion des ressources humaines. La recherche de bénévoles perçue pour certaines comme une solution peut aussi être, dans certaines situations, le symptôme du problème.

#### ● Renforcement des chargés de l'ED

Afin de répondre aux multiples défis de leurs métiers, les personnes en charge de l'ED malgré le peu de temps et de moyens à consacrer, tentent de renforcer leurs compétences à travers certains dispositifs de formation et la participation à des lieux d'échange de pratiques. Comme le souligne le manifeste élaboré par le Groupe de travail ED d'ACODEV, l'ED ne peut être improvisée ni reposer sur la seule bonne volonté. Une formation de base et continue tant sur la méthodologie et les contenus que sur les théories de changement, articulée à une pratique, est indispensable. C'est pourquoi une politique de renforcement de compétences transversales au secteur des ONG actives en ED mais aussi en interne de chaque organisation apparaît comme nécessaire. Cela exige une volonté institutionnelle d'y consacrer des moyens et du temps.

<sup>28</sup> Fédération des employeurs ONG du secteur de la coopération au développement.

Dans un contexte de globalisation, des nouvelles formes de socialisation et d'apprentissage s'imposent en permettant une compréhension des réalités sociales à travers des modes de communication plus directs (en éliminant les intermédiaires), la découverte de ces réalités dans leurs contextes réels (à l'inverse d'un apprentissage hors contexte), la valorisation d'aptitudes émotionnelles ou créatives (non plus centrées uniquement sur la rationalité des savoirs), des échanges collaboratifs (à l'inverse d'un logique d'apprentissage hiérarchisée), la recherche de connaissances interdépendantes (avec une prise de distance sur les savoirs compartimentés). Les avancées technologiques, notamment dans le domaine de l'informatique, donnent un cadre à ces nouvelles formes d'apprentissage, complémentaires aux processus d'apprentissage plus traditionnels.

En effet, les mutations des industries de la culture, de l'information et de la communication (ICIC) interrogent les possibilités d'élargissement des lieux d'échange, d'apprentissage, de débat et d'interaction dans l'espace public et l'émergence de nouvelles modalités de participation citoyenne à la vie publique.

Plusieurs études constatent un déficit de recherche, de planification et de gestion de la communication dans les ONG. Ce déficit crée de nombreux problèmes, dont un manque de légitimité et de représentativité dans la société et un « manque à gagner » en termes de communication sociale et d'ED. Comment passer d'une culture instrumentale et marchandisée de la communication vers une communication sociale éducative ? Les personnes chargées de l'ED au sein des ONG, devraient mener une réflexion sur les nouvelles technologies. Au-delà des menaces qu'elles font peser sur le respect de la vie privée et sur d'autres aspects de la vie sociale, elles offrent une multitude d'opportunités comme le souligne l'étude PULSE<sup>29</sup>. Pour les ONG, les nouvelles technologies peuvent permettre de mieux articuler leurs missions d'éducation et de mobilisation.

Mais au-delà des nouvelles technologies de la communication (NTIC), les ONG doivent pouvoir intégrer dans leurs démarches des méthodologies et des supports qui tiennent compte de ces évolutions et qui concrétisent les principes et missions de l'ED.

#### **2.2/2.3/2.4 : Contribution à la qualité de l'ED : systématisation, mutualisation et évaluation des pratiques**

Aborder la question de « quelle éducation pour quel développement ? » est une entreprise qui exige l'apport et la confrontation de différentes analyses, expertises et expériences.


Afin de nourrir le débat démocratique sur les enjeux du développement, les ONG ont développé des pôles de recherche soit en interne soit en partenariat avec des centres de recherche spécialisés belges ou internationaux. Si la production d'analyses autour des problématiques du développement est un axe fondamental porté par les ONG et leur réseau de partenaires, la recherche autour des spécificités des missions de l'ED reste encore insuffisante. L'action socio-éducative en ED a besoin d'être éclairée par une réflexion qui permet de la mettre en perspective, de l'évaluer et de l'améliorer. Il s'agit de mieux appréhender les formes d'apprentissage, de communication et d'engagement citoyen susceptibles de favoriser une compréhension des mutations sociétales, de développer une pensée critique et les capacités pour opérer des choix tant individuellement que collectivement.

Une approche privilégiée ces dernières années est l'échange d'expériences au sein de différents réseaux. Il s'agit à partir d'une analyse critique des actions menées auprès de différents publics de dégager des apprentissages, de les partager, de produire de nouveaux cadres de référence et d'introduire des changements dans sa manière de concevoir, mettre en œuvre et évaluer son action.

La recherche, définie comme une démarche permanente systémique ancrée sur les pratiques, s'interroge également sur les effets et impacts de ces actions en termes de changements. Les ONG d'ED souhaitent approfondir, à moyen terme, une réflexion sur la

<sup>29</sup> « Cadre général pour la recherche sur les opportunités des nouveaux médias pour l'assise sociétale des jeunes pour la coopération au développement », PULSE/VUB, avril 2011, résumé de l'étude.





manière de concilier de manière constructive la nécessité d'apprendre de sa pratique à partir d'une méthodologie d'évaluation cohérente avec les principes de l'ED et l'obligation de rendre compte aux différents bailleurs de fonds sur la pertinence de leur action à partir d'un cadre imposé.

Comme le souligne le sociologue E. Morin « la connaissance des problèmes clés du monde, si aléatoire et difficile soit-elle, doit être tentée sous peine d'infirmité cognitive. L'ère planétaire nécessite de tout situer dans le contexte et le complexe planétaires. La connaissance du monde en tant que monde devient une nécessité à la fois intellectuelle et vitale. Pour articuler et organiser les connaissances, et par là reconnaître et connaître les problèmes du monde, il faut une réforme de la pensée. Il y a inadéquation de plus en plus ample, profonde et grave entre, d'une part, nos savoirs disjoints, morcelés, compartimentés et, d'autre part, des réalités ou problèmes de plus en plus pluridisciplinaires, transversaux, multidimensionnels, transnationaux, globaux et planétaires. Pour qu'une connaissance soit pertinente, l'éducation devra donc rendre évident le contexte, le global, le multidimensionnel et le complexe<sup>30</sup> ».

## **2.5. Promotion des approches et offres ED proposées par les ONG auprès d'autres secteurs**

Malgré le dynamisme qui le caractérise, le travail mené par le secteur ED est mal connu par le grand public et certains secteurs de la société. Bien que le travail de plaidoyer reçoit une plus grande médiatisation, le travail de sensibilisation des ONG est encore trop souvent perçu à travers le prisme de la récolte de fonds et de l'urgence humanitaire.

Enjeu historique, une meilleure articulation entre médias et acteurs d'ED reste une question d'actualité cruciale afin de renforcer l'impact de l'ED sur un public plus large et de complexifier les images et messages concernant les problématiques économiques et géostratégiques mondiales, ainsi que leurs effets sur les populations, particulièrement celles des pays du Sud.

Parallèlement à l'élaboration d'une stratégie vis-à-vis des médias (traditionnels ou NTIC), les ONG s'engagent dans une clarification de l'offre transversale qu'elles proposent afin d'amener différents secteurs à mieux appréhender la diversité des approches et modalités d'intervention qu'elles proposent. Certaines ONG sont généralistes, d'autres sont spécialisées sur certaines thématiques, publics ou démarches. Une base de données accessible en ligne facilitera l'identification des ressources potentielles proposées par le secteur ONG et devrait favoriser des partenariats entre celles-ci et d'autres acteurs sociaux-éducatifs.

## **MESURES ET TYPE D'ACTIONS PRIORITAIRES**

### **2.1. Renforcement des acteurs ED au sein des ONG**

- 2.1.1. Définir une stratégie de renforcement de base et continue des chargés de l'ED, à partir de l'analyse des besoins spécifiques aux différents métiers de l'ED et des personnes qui y sont impliquées ;
- 2.1.2. Définir une politique d'accompagnement des bénévoles et des stagiaires pour mener à bien les activités d'ED qui leur sont confiées ;
- 2.1.3. Explorer et se former aux innovations, notamment technologiques, méthodologiques et socio-culturelles et identifier les perspectives de leur utilisation au service de démarches d'apprentissage, de participation sociale et du travail collaboratif ;
- 2.1.4. Expérimenter les nouvelles technologies de l'information et de la communication et les réseaux sociaux comme moyen de mobilisation et d'éducation, et systématiser ses apprentissages en la matière.

## **2.2. Renforcement de la systématisation des apprentissages, de la recherche et leur mutualisation**

- 2.2.1. Favoriser en interne et avec d'autres acteurs impliqués en ED, au niveau national et international, des démarches de systématisation des apprentissages et des recherches-action sur des processus, méthodes, publics innovants en ED, en privilégiant des rencontres d'échange de pratiques ;
- 2.2.2. Explorer les principes pédagogiques synthétisés dans des documents de référence en ED, dont le Référentiel d'ACODEV, à travers l'analyse croisée de dispositifs opérationnels élaborés par les ONG actives en ED ;
- 2.2.3. Enrichir et actualiser sa propre lecture critique de la mondialisation, du développement, des rapports Nord-Sud grâce aux travaux menés par les ONG spécialisées dans l'analyse critique des grandes tendances/enjeux du contexte mondial. Ces productions permettent d'étayer les démarches de sensibilisation, de mobilisation et de plaidoyer ;
- 2.2.4. Stimuler des partenariats entre universités, hautes écoles, centres de recherche et ONG, tant du Nord que du Sud, pour la production de recherches pertinentes par rapport aux cadres d'intervention de l'ED et le contexte dans lequel ils interagissent.

## **2.3. Renforcement du système de suivi et l'évaluation de l'ED menée par les ONG**

- 2.3.1. Réaliser le suivi critique des recommandations du travail réalisé par le COTA « Capitalisation des pratiques et des besoins d'évaluation en ED » et celui réalisé par Pulse « Mieux connaître l'efficacité des programmes d'assise sociétale pour la coopération au développement. Renforcer le suivi-évaluation par une pratique réflexive » ;
- 2.3.2. Explorer les différentes théories de changement afin de mieux cerner et définir les différents types et niveaux de changement recherchés en ED ;
- 2.3.3. Renforcer une culture d'évaluation qui intègre les caractéristiques et les différentes dimensions de l'ED, notamment à travers une réflexion sur la participation des différentes parties prenantes dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un système de suivi-évaluation ;
- 2.3.4. Dans une perspective de changement social, s'investir dans une réflexion sur l'impact de l'ED et l'identification des démarches méthodologiques les plus pertinentes pour s'en approcher. Dans ce cadre, et en concertation avec les pouvoirs publics, soutenir des études d'impact réalisées par les universités et des centres de recherche spécialisés.

## **2.4. Elaboration d'une vision sur la qualité spécifique en ED**

- 2.4.1. Développer sa vision sur la qualité de l'ED ainsi que des outils pour l'appréhender et la partager aux autres acteurs impliqués en ED ;
- 2.4.2. Explorer les potentielles articulations entre la qualité et l'efficacité en ED.

## **2.5. Promotion des compétences et les capacités des ONG auprès de différents secteurs**

- 2.5.1. Réaliser et rendre accessible un état des lieux de l'offre portée par les membres en matière d'ED ;
- 2.5.2. Développer une stratégie vis-à-vis des médias, notamment alternatifs ou de proximité, pour qu'ils visualisent les possibilités de collaboration avec les ONG dans le traitement de certains sujets.



### **3. Orientation stratégique 3 : Impulser auprès de différents publics des démarches d'ED, cohérentes avec ses principes, par le renforcement d'acteurs relais ayant une relation privilégiée avec ceux-ci.**

#### **Justification**

L'ED vise une meilleure prise de conscience des mécanismes qui provoquent des injustices dans nos sociétés, plus particulièrement entre les pays occidentaux et les pays du Sud. Elle vise également à susciter l'émergence de solutions alternatives solidaires afin que les personnes, au terme d'une réflexion approfondie, définissent leurs propres critères d'engagement en tant qu'acteurs sociaux de changement.

#### **3.1. Les publics**

A priori, l'ED concerne l'ensemble de la population. De manière générale, les ONG ciblent prioritairement le monde scolaire, les organisations de jeunesse et d'éducation permanente, les décideurs politiques et le tout public.

Elles constatent un manque de diversification dans l'identification des publics qu'elles considèrent comme potentiels acteurs de changement, pour partie par manque de temps pour envisager des stratégies de contact avec de nouveaux publics. Ces dernières années, l'enseignement supérieur est mieux approché : les étudiants des universités et des hautes écoles découvrent une autre manière d'envisager leur domaine de spécialisation à travers des modules de sensibilisation et l'apport d'autres sources d'information. Certaines ONG interviennent également auprès de groupes sociaux plus spécifiques tels que les associations de femmes ou de migrants et des groupes socio-professionnels comme les agriculteurs ou les travailleurs de l'économie sociale. Malgré ces évolutions, une réflexion sur les publics et leur diversification doit être menée en profondeur.

Tant pour les potentiels nouveaux publics que pour leurs publics traditionnels, le secteur manque de données pour mieux appréhender le profil des personnes auxquelles elles s'adressent, leurs besoins, leurs attentes, leurs connaissances et perceptions préalables, etc. Cela engendre des difficultés dans la conception de démarches d'animation et d'outils pédagogiques qui risquent de ne pas faire écho auprès de certains groupes. De plus, les ONG ont développé un langage et des formes de communication très spécifiques au secteur. Comment s'ouvrir à d'autres logiques culturelles et de communication qui favorisent les échanges et une meilleure compréhension des enjeux de la solidarité internationale ?

Enfin, afin d'opérationnaliser le slogan « penser globalement et agir localement », il est indispensable d'intégrer dans les actions des ONG une plus grande prise en compte des réalités des publics-cibles. Il ne suffit plus de sensibiliser uniquement aux réalités vécues par des populations lointaines sans tenir compte des réalités des groupes sociaux belges. L'articulation entre enjeux internationaux et réalités d'ici et d'ailleurs devient un enjeu important de compréhension des nouveaux paradigmes du développement et des nouvelles formes de solidarité.

#### **3.2. Les potentiels acteurs relais dans les structures éducatives**

Les ONG d'ED ont acquis une expérience en proposant différentes démarches de formation qui intègrent des méthodes favorisant l'apprentissage actif et la participation des publics. Mais comment mieux tenir compte des réalités des gens et leurs mécanismes de résistance ? Comment dépasser la sensibilisation de base des publics pour consolider des démarches de formation sociale<sup>31</sup> ? Comment privilégier la qualité des dispositifs à leur quantité ? Une des pistes est de renforcer les acteurs qui ont pour mission d'encadrer directement certains publics. Ainsi, au lieu de se substituer à ces acteurs, les ONG se donnent en priorité la mission

<sup>31</sup> La notion de formation sociale recouvre les processus et dynamiques socioéducatives qui facilitent la compréhension des interrelations sociales, leurs évolutions historiques et futures.

de les former et de les outiller pour qu'ils intègrent dans leurs dispositifs les cadres nécessaires pour développer des stratégies de sensibilisation, de formation et de mobilisation autour des questions de solidarité internationale. De cette manière, les ONG favorisent la participation active de différents agents éducatifs et sociaux dans le champ de l'ED, facilitent l'intégration sur la durée de l'ED dans des projets éducatifs existants, s'assurent une meilleure adaptation des dispositifs proposés à la diversité des publics.

Une des préoccupations des bailleurs de fonds est la question du processus mis en place par les ONG pour rendre autonome les publics approchés. Quelle stratégie est mise en place pour « se désengager » vis-à-vis de certains publics ciblés par diverses actions socio-éducatives ? Cette préoccupation partagée également par les ONG se traduit par une volonté de plus en plus importante de privilégier le renforcement des acteurs relais qui encadrent certains publics ED.

Cependant, deux constats s'imposent :

- les publics ciblés par les ONG, identifiés sous des nomenclatures génériques (telles que les jeunes, les femmes, les associations agricoles) recouvrent rarement les mêmes personnes. Bien que certaines interventions se réalisent régulièrement au sein d'une même institution ou structure, elles touchent généralement des groupes différents, excepté dans le cadre de démarches de projets pédagogiques portés par les propres acteurs, l'ONG jouant un rôle d'appui méthodologique.
- la relation directe entre ONG et public reste souhaitable si elle s'inscrit dans un cadre négocié avec les principaux acteurs concernés. De nombreuses structures éducatives valorisent l'apport direct des ONG car elles apportent un nouvel éclairage sur les thématiques explorées et des nouvelles façons de les aborder méthodologiquement, complémentaires à celles qu'elles proposent. Cette complémentarité enrichit les dispositifs de sensibilisation et de formation par l'apport d'une diversité de points de vue et de manières de faire. Ce sont deux atouts majeurs dans le processus d'apprentissage des personnes.

### 3.3. Les actions de plaidoyer et de mobilisation citoyenne

Particulièrement depuis les années 80, l'ED s'est orientée de plus en plus vers des démarches d'incidence politique. A partir du premier forum social à Porto Alegre en 2001, elles deviennent un axe important de travail des associations de solidarité internationale.

Des grandes campagnes internationales pour l'annulation de la dette des pays du tiers-monde, pour la reconnaissance de la souveraineté alimentaire ou pour la défense des biens communs de l'humanité ont permis non seulement d'engranger certaines victoires au niveau législatif, mais aussi d'imposer les ONG internationales en tant qu'acteurs incontournables dans les négociations. Les ONG sont reconnues pour leur expertise thématique mais aussi pour leur grande expérience en lobby.

Les organisations développent une série de stratégies pour informer et sensibiliser des responsables politiques aux problématiques qui les mobilisent : colloques avec des parlementaires, influence via des groupes de pression, dossiers d'analyse, mobilisation du public par la signature de pétitions ou envoi de lettres, etc. Les campagnes citoyennes de sensibilisation sont également importantes pour réclamer aux pouvoirs publics, aux responsables d'entreprises et aux grands acteurs internationaux, des engagements et des actions pour plus de solidarité et de respect de l'environnement.

Cependant, on constate que l'articulation entre mobilisation sociale et incidence politique reste encore trop fragile. Comment renforcer l'implication et la participation de la société civile pour atteindre les changements recherchés ? Comment ne pas la réduire à une simple opinion publique ?

Au sein de nombreuses ONG, il existe encore une difficulté à définir une démarche transversale entre leurs différents modes d'intervention. Le département plaidoyer est encore souvent déconnecté du travail éducatif. Pour certaines structures, le plai-



doyer n'intègre pas le concept d'ED. Il s'agit d'une autre modalité d'intervention au même titre que le partenariat Sud ou l'ED. Pour d'autres, les actions de plaidoyer sont intrinsèquement liées aux démarches de sensibilisation et d'éducation et donc font intégralement partie des missions de l'ED. Les nombreuses campagnes de sensibilisation grand public se limitent encore souvent à l'exploration d'une problématique sans une sollicitation claire, à l'exception des pétitions, de mobilisation des personnes sur des points et vis-à-vis de « cibles » précises. D'autre part, les éducateurs au développement n'ont pas toujours la posture ou les outils nécessaires pour accompagner un engagement plus actif des personnes qu'ils sensibilisent. Un meilleur dialogue entre les différents départements au sein des organisations devrait permettre de définir une stratégie d'ensemble plus cohérente.

Des nouvelles formes d'engagement et d'expérimentation de vivre ensemble ont émergé ces dernières années un peu partout sur la planète, en recherche de plus de cohérence entre le discours promu et le vécu quotidien : groupe d'achats communs, potagers collectifs, différentes formes d'habitats groupés, comité de solidarité aux sans papiers, universités populaires, groupes mixtes sur les rapports de genre, etc. De plus en plus de jeunes s'engagent dans des collectifs souples reliant le local et le mondial et recourant à des modes d'expression créatifs et symboliques : à travers le rap et autres courants musicaux, les vidéos critiques, les documentaires, les performances citoyennes et les interventions urbaines, etc. « Ces différentes pratiques permettent la construction d'opinions pluralistes et la mise œuvre d'un agenda citoyen. Elles permettent aussi d'apprendre et de faire vivre les fonctions citoyennes, autrement dit les registres d'intervention que les citoyens peuvent utiliser pour s'engager : la médiatisation éthique, l'expression créative, la conscientisation critique, la délibération publique, la gestion participative.<sup>32</sup>»

A travers une meilleure compréhension de ces nouvelles dynamiques, les ONG peuvent intégrer dans leurs pratiques des nouvelles méthodes de communication et d'action qui encouragent et facilitent l'émergence et la consolidation d'une citoyenneté active dans sa dimension internationale et locale.

## MESURES ET TYPE D' ACTIONS PRIORITAIRES

### 3.1. Ancrage avec les réalités contextuelles des publics-cibles

- 3.1.1. Identifier des méthodes pour mieux connaître les publics auxquels le secteur ONG souhaite s'adresser et stimuler la réalisation commune de baselines entre acteurs de l'ED (leurs profils sociaux, leurs attentes, leurs besoins, leurs potentialités, leurs représentations de la problématique à aborder, leurs motivations, leurs potentielles stratégies de résistance aux changements, etc.) ;
- 3.1.2. Explorer, en partenariat avec d'autres acteurs sociaux et éducatifs, des démarches pédagogiques qui favorisent une plus grande articulation entre les réalités locales des publics cibles, les réalités de groupes sociaux d'autres parties du monde et les enjeux planétaires.

### 3.2. Renforcement des acteurs relais

- 3.2.1. Définir une stratégie transversale de renforcement des compétences et capacités des acteurs relais, ayant une mission de socialisation auprès de différents publics dans l'éducation formelle, non formelle et informelle, à travers une offre de formation de base et continue, d'appui méthodologique, d'espaces d'échange d'expériences et de ressources documentaires et pédagogiques qui tiennent compte de leurs besoins et contextes spécifiques.

<sup>32</sup> HANSOTTE M., «Promouvoir l'engagement des jeunes : une fête, une belle urgence », in *Concepts, méthodologies et critères de l'éducation au développement en Communauté française*, ACODEV/CWBCI, 2006.

3.2.2. Elaborer des stratégies spécifiques de renforcement de compétences de groupes-relais prioritaires d'ici à 2019 dont :

- les responsables et agents techniques des Administrations en charge de la coopération au développement à tous les niveaux de pouvoir ;
- les étudiants et les professionnels des médias ;
- les futurs enseignants et les enseignants
- les animateurs-socioculturels
- Certaines structures et organisations socio-professionnelles (syndicats, fédérations et associations d'agriculteurs, d'enseignants, etc.).

### 3.3. Renforcement de l'engagement et mobilisation citoyenne

3.3.1. Définir et promouvoir des actions et des formes d'engagement citoyen, tant individuel que collectif, en phase avec les attentes et le profil des publics ;

3.3.2. Soutenir les actions collectives citoyennes porteuses de changement dans le plus grand respect des dynamiques émergentes, sans tentative ni de formatage ni de récupération ;

3.3.3. Mieux valoriser les campagnes de sensibilisation et les dynamiques de mobilisation portées par les ONG ;

3.3.4. Renforcer la dimension mobilisation citoyenne et son approche dans les campagnes de plaidoyer des ONG ;

3.3.5. S'investir davantage dans des réseaux internationaux et favoriser la mise en réseau d'acteurs socio-éducatifs et de mouvements sociaux du Sud et du Nord afin de concevoir des campagnes communes de mobilisation et de plaidoyer ;

3.3.6. Doter le secteur ONG d'une stratégie partagée de communication vis-à-vis des médias pour mieux valoriser les dynamiques de mobilisation et de plaidoyer et leur impact au niveau de changements significatifs.

## 4. Orientation stratégique 4 : Encourager et impulser la participation, la complémentarité, le partenariat entre des acteurs impliqués en ED

### Justification

#### 4.1. La complémentarité entre acteurs

L'ED se caractérise par une pluralité d'acteurs, de visions, de démarches pédagogiques, de publics-cibles, de thématiques, etc. Les ONG constatent et se réjouissent de l'intérêt de plus en plus important que portent différents acteurs aux enjeux de l'ED. Elles souhaitent renforcer ou initier des collaborations avec certains de ces acteurs tout en reconnaissant la spécificité de chacun. Les ONG, par leur expertise, peuvent renforcer celles portées par d'autres, par ailleurs l'ouverture à d'autres secteurs peut impulser une réflexion critique sur leurs propres pratiques et apporter des nouvelles approches méthodologiques. Les acteurs de l'éducation formelle, les associations de l'éducation permanente<sup>33</sup>, les organisations de jeunesse, les acteurs culturels, les syndicats,

<sup>33</sup> Comprise dans son sens large en intégrant notamment les acteurs de l'économie solidaire et de l'éducation à l'environnement qui relèvent de dispositifs de la Région wallonne.



les responsables politiques sont des acteurs avec qui les ONG ont déjà des pratiques de collaboration. Celles-ci devront être renforcées dans les prochaines années.

La présentation de chaque acteur dans ce document serait trop longue. Nous avons privilégié une présentation de certains pour lesquels une stratégie de dialogue sera menée prioritairement.

### ● Le monde scolaire

L'article 6 du décret « Missions » de la Communauté française assigne à l'enseignement la responsabilité de « préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ». En tenant compte de ce cadre, l'école, avec son public « captif »<sup>34</sup> demeure un des axes historiques des actions proposées par les acteurs de l'ED sur base du principe que les jeunes sont les citoyens de demain. C'est un lieu donc propice pour déconstruire certains stéréotypes et faire évoluer les représentations par l'apport d'un éclairage nouveau sur des situations d'ici ou d'ailleurs.

La pertinence et l'efficacité de l'intervention d'une ONG en milieu scolaire est essentiellement déterminée par la qualité du partenariat qui la lie aux acteurs (plus particulièrement les enseignants) et instances éducatives de l'établissement. Bien qu'il existe des relations de partenariat solides et formalisées dans certaines écoles, un travail de réflexion transversale entre ONG et acteurs du monde scolaire doit encore être mené non seulement avec les instances du système éducatif (cfr orientation 1.2.) mais également avec les équipes pédagogiques des établissements afin d'identifier les besoins en matière d'ED au sein de la formation initiale et continue des enseignants mais également dans le cadre des projets pédagogiques interdisciplinaires menés au sein de l'école. Un sous-groupe au sein du GTED d'ACODEV élabore des propositions dans ce sens.

Parallèlement les ONG souhaitent clarifier les modalités de collaboration avec Annoncer la Couleur (ALC), initiative de la Coopération au développement fédérale, coordonnée par la CTB, en partenariat avec les provinces. Ce programme vise la sensibilisation des jeunes entre 10 à 18 ans aux questions de développement, de solidarité internationale et d'engagement citoyen.

De nombreuses collaborations sont établies entre certaines ONG et les promoteurs d'ALC dans les provinces. Cependant, le dispositif public doit veiller à ne pas supplanter le travail fourni et les initiatives menées, depuis de nombreuses années, par les acteurs du terrain mais au contraire à l'appuyer et à faciliter sa visibilité. Une autre tension entre acteurs se focalise autour des moyens attribués : alors que les ONG d'ED jonglent avec des ressources limitées, le secteur public dispose comparativement de moyens très importants.

Une réflexion commune sur les spécificités de chacun et les complémentarités potentielles à renforcer est à l'ordre du jour, la note « Afstemming in synergie tussen NGO's en Kleur Bekennen/Annoncer la couleur voor ontwikkelingseducatie in het onderwijs » (décembre 2011) fait justement l'état des lieux des relations entre ALC/KB et le secteur ONG.

### ● Les associations de l'éducation permanente

Le décroisement et le dialogue entre acteurs associatifs, plus particulièrement entre ceux qui partagent les mêmes valeurs au niveau éducatif, est une démarche essentielle pour renforcer la citoyenneté à partir de différentes dimensions. Ces formes éducatives alternatives, qui partagent le même regard sur le rôle d'émancipation de la formation sociale des personnes, s'inscrivent dans l'histoire de différents mouvements sociaux qui ont émergé pour défendre des problématiques d'intérêt général : la paix, le genre, l'antiracisme, les droits humains, etc.

---

<sup>34</sup> Terminologie issue de la didactique indiquant que le sujet apprenant, dans une situation donnée (l'école), n'est pas maître des choix liés à son apprentissage.



Caractérisées par leur diversité, ces associations se donnent pour objectif de transformer la société en accompagnant les personnes dans leur rôle de citoyens acteurs et co-auteurs de leur devenir, et en contribuant à expérimenter et construire avec eux des alternatives éducatives, économiques, sociales et politiques. Malgré cette proximité de vision, il existe peu d'espaces d'échange de pratiques multi-acteurs entre structures de l'éducation non formelle et les ONG.

#### ● Les associations de migrants

Les organisations de migrants, ou issues de l'immigration développent des pratiques de solidarité et de coopération avec leur communauté, leur pays d'origine ainsi qu'avec d'autres pays du « Sud ». De nombreuses études et analyses ont déjà démontré la plus-value de leurs actions dans le champ de la solidarité internationale. Jusqu'à ce jour leur travail de sensibilisation vis-à-vis du public en Belgique n'est pas systématisé. Pourtant, leurs formes d'engagement sont multiples comme par exemple :

- participation à des collectifs qui intègrent dans leur mission des actions de sensibilisation liées à leur pays d'origine ou des actions de sensibilisation plus transversales ;
- organisation d'événements en vue de sensibiliser leur propre communauté ou à destination d'un public plus large ;
- diffusion de publications et analyses sur leur pays d'origine mais présentant également le regard qu'ils portent sur les actions de solidarité internationale.

Les associations de migrants peuvent contribuer, au-delà du champ strictement culturel, sur d'autres aspects notamment en enrichissant les contenus véhiculés en ED tant dans leur perspective historique que contemporaine, en accompagnant le décodage de certaines images et stéréotypes, en apportant leur regard sur les défis du développement et de la solidarité non seulement pour le Sud mais aussi pour le Nord.

À l'heure où l'imbrication croissante entre les considérations relatives aux migrations et celles qui touchent au développement pose une série de questions, et où les attitudes de repli charrient une série d'attitudes xénophobes, la contribution des associations de migrants dans ce champ apparaît comme une intéressante opportunité d'ouverture citoyenne. Mais, un véritable partenariat entre communautés de migrants et acteurs traditionnels de l'ED ne pourra se concrétiser sans une (re)-connaissance des deux parties.

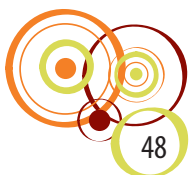
## 4.2. Les partenariats Nord/Sud et la mise en réseau

#### ● Les organisations Sud

Traditionnellement, la notion de « partenariat » recouvre, dans le monde de la coopération au développement, la construction de relations Nord/Sud dans le cadre de projets de développement. Cette dernière décennie, sous l'impulsion de l'évolution du contexte international, des relations de partenariat ont émergé autour de projets d'éducation au développement.

Depuis de nombreuses années, certaines ONG recueillent des informations auprès de « leur partenaire » Sud pour étayer leur action éducative ou leur campagne de plaidoyer au Nord. Des visites de témoins venant de là-bas permettaient de personifier « le Sud » par des animations ou des conférences. Petit à petit, d'autres types d'action en partenariat ont été expérimentés et se consolident aujourd'hui : stages d'immersion, échanges scolaires, mise en réseau de différents groupes sociaux, campagnes de plaidoyer, conception de démarches et d'outils pédagogiques, etc.

Les forums alternatifs, organisés en parallèle aux conférences internationales des Nations Unies ou des institutions financières, ont renforcé l'idée que les ONG du Nord et du Sud doivent agir de manière concertée à travers des réseaux nationaux, régionaux







et internationaux. On constate dès lors plus d'échange sur les visions et les méthodologies envisagées pour atteindre des changements sociaux.

Comment nourrir l'ED des expertises et pratiques des acteurs du Sud ? L'implication du Sud se limitant au seul renforcement d'une action ED au Nord peut parfois être vécue comme une instrumentalisation du Sud par le Nord. C'est pourquoi, il est essentiel que chaque partenaire contribue à la conception, mise en œuvre et évaluation de l'action éducative, en tenant compte du contexte, intérêts, contraintes et potentialités de chaque partie. D'autres types d'acteurs pourraient s'intégrer dans ce type de partenariat : les écoles, les communes, les syndicats, etc.

Un des constats relevé lors du séminaire organisé conjointement par les deux fédérations d'ONG en 2010 est celui du manque de capitalisation et systématisation des expériences en cours. Elles faciliteraient la réflexion sur la plus-value des partenariats Nord/Sud en ED. La promotion de ce type de partenariat suppose des ressources financières, humaines et pédagogiques spécifiques qui devraient être soutenues par les bailleurs de fonds. De plus, au sein des ONG, le manque de communication qui existe parfois entre les départements « volet nord » et « volet Sud » ne facilite pas l'élaboration d'une stratégie de partenariat cohérente. De nombreuses organisations du Sud méconnaissent le travail mené au Nord.

#### ● Une méthode de travail : la mise en réseau

Cette dernière décennie, une multitude de réseaux a vu le jour tant au niveau international que localement avec des finalités et des formes de structuration très diverses. De nombreuses instances tant publiques que privées valorisent les synergies entre différents groupes sociaux en vue d'une meilleure efficacité des actions menées et d'un renforcement des acteurs qui les portent.

Deux stratégies principales devraient être renforcées par l'ED : d'une part la consolidation de réseaux pertinents au service d'un mouvement social international articulé aux réalités locales, et d'autre part la construction d'alliances spécifiques avec les structures ayant une mission de socialisation des citoyens (comme par exemple les associations d'éducation permanente).

L'implication dans des réseaux ne doit pas se limiter, comme encore trop souvent actuellement, à la recherche de sa propre visibilité, de nouvelles pistes de financement ou des nouvelles techniques à la mode, mais elle doit idéalement renforcer l'ensemble des membres dans sa capacité de réflexion et d'action collective. Le travail en réseau devrait être une démarche qui facilite le débat, la confrontation de points de vue, l'identification des divergences et convergences. La reconnaissance de la diversité et l'hétérogénéité des profils d'acteurs est une première étape dans la construction d'une réponse alternative au modèle dominant. Cette diversité doit permettre de redéfinir une nouvelle articulation sociale, culturelle et idéologique dans laquelle se construisent et s'expérimentent des démarches sociales alternatives. Le travail en réseau facilite la connaissance de nouveaux acteurs, les échanges de pratiques, les débats idéologiques mais le réseau se légitime particulièrement dans sa capacité à dénoncer, à mobiliser, à agir. De manière très timide jusqu'à aujourd'hui, l'ED devrait dénoncer de manière plus forte les politiques ou structures qui imposent de manière rigide une vision consumériste de la culture et du savoir. Le travail en réseau est une opportunité de (re)création socio-culturelle dans le champ de l'éducation, de la communication et de la production culturelle.

## MESURES ET TYPE D' ACTIONS PRIORITAIRES

### 4.1. Renforcement de partenariats et d'alliances avec des acteurs de la société belge

4.1.1. Développer une stratégie générale de partenariats pertinente en ED à partir d'une analyse des complémentarités potentielles avec un spectre large d'acteurs

4.1.2. Développer des stratégies spécifiques vis-à-vis, et avec, des acteurs prioritaires d'ici à 2019 dont :

- les acteurs du monde scolaire afin de concevoir des démarches cohérentes et outils adaptés aux publics et au cadre institutionnel de l'enseignement ;
- les associations et mouvements d'éducation permanente afin de se nourrir mutuellement de démarches qui intègrent une dimension internationale tout en tenant compte des spécificités locales ;
- les plateformes et associations de migrants afin de dépasser un regard euro centriste par la reconnaissance de leurs apports en ED ;
- les mouvements sociaux qui visent des changements sociaux tant au niveau local qu'au niveau international afin de mener des campagnes de sensibilisation et de plaidoyer communes ;
- le réseau de bibliothèques, filmothèques et de centres de documentation, y compris sur internet, en vue d'intégrer une section spécialisée de références et d'outils sur le développement et l'ED ;
- les opérateurs audio-visuels, artistiques et des centres culturels pour la production et diffusion de supports culturels et artistiques de sensibilisation aux enjeux mondiaux et aux réalités Nord-Sud.
- les médias de masse et alternatifs afin d'élaborer conjointement des productions à vocation pédagogique

4.1.3. Favoriser un décloisonnement entre secteurs qui proposent des modes d'action ou formes éducatives alternatives par la mise en place d'espaces d'échange de pratiques et par la conception de démarches communes.

### 4.2. Impulser des partenariats et la mise en réseau Nord-Sud en ED

4.2.1 Valoriser la plus-value de ce type de partenariat pour les parties prenantes à travers la systématisation des travaux et expériences déjà menés en la matière et l'élaboration d'une note de vision sur le partenariat Nord/Sud dans le volet Nord ;

4.2.2 Impulser des échanges entre animateurs d'ONG ou groupes sociaux du Nord et du Sud, et la réalisation d'actions communes de plaidoyer, de sensibilisation, de formation ou de recherche ;

4.2.3 Défendre ce type de partenariat auprès des pouvoirs publics.



### 3. Modalités de suivi-évaluation du document d'orientations stratégiques

Pour faciliter la mise en oeuvre du document d'orientations stratégiques, deux plans d'action triennaux (2013-2015 et 2016-2018) seront élaborés. Ils fixeront des résultats, des actions, des responsabilités, un calendrier et des moyens pour chaque mesure du document d'orientations stratégiques.

Le suivi de l'avancement du document d'orientations stratégiques sera opéré durant toute sa durée de vie sur base des indicateurs du plan opérationnel qui l'accompagne (indicateurs sur les axes d'intervention prioritaires).

La responsabilité du suivi et de l'évaluation de la stratégie ressort de la fédération ACODEV.

#### Méthodologie

- Le document d'orientations stratégiques implique de nombreux partenaires stratégiques qui ont un rôle à jouer à sa réalisation : le suivi de l'avancement de la stratégie sera réalisé sur base de leur feedback régulier. Leurs apprentissages et expériences liés à la mise en oeuvre de la stratégie seront capitalisés et systématisés par ACODEV (ils seront remontés via par ex. une mise au vert impliquant les différentes parties prenantes). Ces apprentissages serviront au besoin à actualiser la stratégie et réajuster les modalités de sa mise en oeuvre.
- A mi-parcours, une analyse contextuelle sera réalisée afin de prendre en compte les évolutions de contexte et les nouveaux enjeux qui peuvent avoir un impact sur les orientations stratégiques déterminées pour la période 2013-2018. Cette analyse contextuelle et l'évaluation de son impact sur la stratégie seront opérées fin 2015 avec examen de ce qui mérite d'être renforcé.
- Dans la mesure du possible, la stratégie ONG pour l'ED belge francophone sera confrontée à d'autres stratégies européennes en ED du même type. Cela permettra de se situer par rapport à d'autres pays européens mais aussi d'ajuster la stratégie en s'inspirant d'autres cadres européens.
- Une évaluation finale sera organisée au terme des 6 ans pour vérifier l'atteinte des objectifs fixés (performance de la stratégie) et devra impliquer les différentes parties prenantes de la stratégie.
- L'état d'avancement de la stratégie et de son plan d'action sera partagée au moins une fois par an au GTED et au Conseil d'administration d'ACODEV.

# Annexes

## 1. Documents de référence

<b>Documents de référence ED</b>	
Produits par le GTED (ex.GSED)/ACODEV ou à sa demande (disponibles sur le site d'ACODEV)	
Référentiel sur l'Education au Développement	Cadre de référence qui traduit le partage d'une vision commune de l'éducation au développement par les ONG membres d'ACODEV, 2005.
Manifeste pour l'éducation au développement	Document réalisé par les ONG actives au sein du GTED d'ACODEV, mai 2011
Ecoles et ONG: interventions des ONG d'éducation au développement en milieu scolaire	GSED/ACODEV, 2010
Note ONG pour le GT3 du 13.09.11 : éléments pour l'intégration de l'éducation à la citoyenneté mondiale dans les écoles	ACODEV (GSED) /COPROGRAM, septembre 2011
Les séjours de formation dans le Sud des ONG : vision et propositions d'amélioration du cofinancement DGCD	GSED / ACODEV, 2008
Guide pour la qualité d'une action en ED	GTED / ACODEV, 2012
<b>Etudes - séminaires</b>	
Les pratiques de partenariat Nord/Sud pour un changement social dans les démarches éducatives, le lobbying politique et la mise en réseau	Actes du Séminaire ACODEV/COPROGRAM , 11 mai 2010
Concepts, méthodologies et critères de l'éducation au développement en Communauté française	Drion, Jadot, Crevecoeur, Miguel Sierra, Oyatambwe, ACODEV/CWBICI, 2006
Évaluation en éducation au développement : une analyse des pratiques et des besoins des ONG francophones de Belgique. Des pas vers une capitalisation.	COTA (Aussems, Boulch, Bucci, Hadjaj-Castro), GSED/ACODEV, 2009
<b>Documents produits par secrétariat ACODEV en lien avec ED</b>	
Séjours dans le Sud avec une ONG	ACODEV, dépliant, 2011
Être volontaire dans une ONG	ACODEV, dépliant, 2011
<b>Document de référence du SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement (disponibles sur le site d'ACODEV et de la DGD)</b>	
L'éducation au développement : définition et concepts	Service public fédéral Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement, Avril 2011 Doc. produit conjointement par l'Autorité publique fédérale et ACODEV/COPROGRAM/CNCD-11.11.11/11.11.11 dans le cadre du suivi de l'Accord du 04.05.2009 sur l'efficacité de l'aide.
Note de stratégie Education au développement	Service public fédéral Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement, mars 2012.
Afstemming en synergie tussen NGO's en KB/ALC voor ontwikkelingseducatie in het onderwijs	Service public fédéral Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement, décembre 2011. Etat des lieux sur la relation entre ALC/KB et le secteur ONG, produit conjointement par la DGD, ALC/KB et ACODEV/COPROGRAM



<b>Documents liés à la recherche PULSE (disponibles sur le site de PULSE)</b>	
Rapport: L'offre d'activités de renforcement de l'assise sociale de la coopération au développement	Pulse (HIVA-KUL), 2012.
Mondiale vorming en ontwikkelingseducatie op school	Lieve Daens, Tom De Bruyn Jan Van Ongevalle (HIVA), 2012
Cadre général pour la recherche sur les opportunités des nouveaux médias pour l'assise sociétale des jeunes pour la coopération au développement	Rapport, Pulse (HIVA-KUL), 2011
Entreprises et coopération au développement	Rapport, Pulse (HIVA-KUL), 2011
Baromètre général. Soutien à la coopération au développement	Rapport, Pulse (HIVA-KUL), 2010
Base de soutien en faveur de la coopération au développement parmi les jeunes	Rapport, Pulse (HIVA-KUL), 2010
Mieux connaître l'efficacité des programmes d'assise sociétale pour la coopération au développement. Renforcer le suivi-évaluation par une pratique réflexive.	Rapport, Pulse (HIVA-KUL), 2011
<b>Documents de référence européens (disponibles sur le site du DEEEP)</b>	
Consensus européen pour le développement: le rôle de la sensibilisation et de l'éducation au développement	European multi-stakeholder group on development education, Commission européenne, 2007
Déclaration écrite sur l'éducation au développement et la citoyenneté mondiale active	Parlement européen, juin 2012
Making your case! Advocacy toolkit on development education and awareness raising.	DEEEP, 2012
Final report of the « Study on the experience and actions of the main european actors active in the field of development education and awareness raising » DEAR in Europe – Recommendations for future interventions by the european commission	Agnes Rajacic [et al.], 2010, Soges S.p.A.
Code de conduite régissant les images et les messages	CONCORD, 2006
Development needs citizens : the place of development education & awareness raising in the development discourse	A position paper of the CONCORD DARE Forum, mai 2011

## 2. ONG participantes à la démarche d'élaboration du document d'orientations stratégiques d'ACODEV via les ateliers organisés

- ACDA
- ADG
- Autre Terre
- CEMUBAC
- CETRI
- CNCN-11.11.11
- Commission Justice et Paix
- CROIX-ROUGE
- DBA
- GEOMOUN
- Handicap International
- Île de Paix
- ISF
- ITECO
- Louvain développement
- Le Monde Selon Les Femmes
- Max Havelaar
- Médecins du Monde
- Miel Maya Honing
- Magasins du Monde OXFAM
- OXFAM Solidarité
- Plan Belgique
- Quinoa
- SCI
- Solidarité Mondiale
- Solidarité socialiste
- SOS FAIM
- VSF-Belgique
- UNICEF
- Secrétariat ACODEV

D'autres ONG membres d'ACODEV ont contribué à la démarche en envoyant leurs commentaires sur le rapport par courriels.







**Fédération francophone et germanophone  
des associations de coopération au développement asbl**

**Boulevard Léopold II 184D**

**1080 Bruxelles**

**Tél. : 02/219.88.55**

**Mail : [info@acodev.be](mailto:info@acodev.be)**

**[www.acodev.be](http://www.acodev.be)**

**Avec le soutien de  
LA COOPÉRATION  
BELGE AU DÉVELOPPEMENT .be**



Editeur responsable : Etienne Van Parys - Mars 2013 - BE 0462279234

Imprimé sur du papier recyclé auprès d'une imprimerie certifiée FSC, PEFC, ISO 12647-2, ISO14001

Graphisme : Delphine Delattre d'Inform'Action asbl